

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

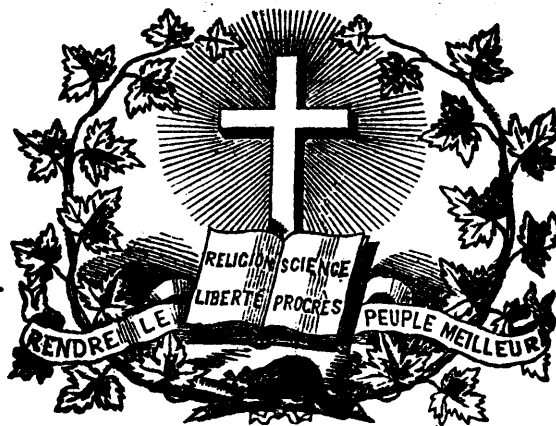
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume III.

Montréal, (Bas-Canada) Mars, 1859.

No. 3.

**SOMMAIRE.**—LITTÉRATURE.—Poésie : Le départ d'une âme chrétienne, par M. de Puibusque.—La semaine sainte, par le vicomte Walsh.—SCIENCE : Comptes-rendus des cours publics : Cours d'histoire générale donné à l'école normale Jacques-Cartier, par M. Desmazures, 2e leçon, Le Monde Antique, rapporté par M. T. Amyraut, élève de l'école.—Cours d'histoire du Canada, donné à l'Université Laval par M. Ferland, rapporté par M. Arthur Casgrain, élève de l'Université, (suite).—ÉDUCATION.—Pédagogie : Comment un maître peut réformer sa classe, 6e article, par J. J. Rapet.—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur : La création, par Lamartine.—Exercices de grammaire.—Anecdotes grammaticales et littéraires.—AVIS OFFICIELS : Séparation et annexion de municipalités scolaires.—Nomination d'examineur d'école.—Commissaires d'école.—Diplômes accordés par les Bureaux d'Examineurs de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Kamouraska.—EDITORIAL : Sixième conférence de l'association des instituteurs en rapport avec l'école normale Laval.—Rapport du Surintendant de l'instruction publique pour le Bas-Canada pour 1857 (suite).—Revue bibliographique : *Theory and practice of teaching*, par D. Page (suite).—Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes : Paris, Bruxelles, Londres, New-York, Boston, Montréal.—Petite revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'instruction publique.—Bulletin des sciences.—Bulletin des lettres.

## La Semaine Sainte.

La dernière semaine de Carême, la semaine qui précède la solennité de Pâques, a reçu des chrétiens différentes appellations qui prouvent combien elle était placée haut dans leur esprit.

Tantôt ils la nomment : *semaine sainte, grande semaine, semaine pénale, et semaine d'indulgence.*

Dans la primitive Eglise, les jeûnes étaient plus longs et plus austères que dans le reste du Carême ; je lis dans *l'Histoire des Fêtes de l'Eglise* : " Parmi les fidèles il y en avait qui passaient la semaine entière sans manger. Les autres étaient quatre jours de suite ; les autres, trois ; d'autres, deux seulement."

Comparons nos austérités à celles des premiers chrétiens, et puis, si nous l'osons, plaignons-nous.

Après la belle cérémonie des palmes, le lundi et le mardi saints paraissent froids : rien ne les distingue des autres jours ; seulement, dès qu'on fait quelques pas dans les églises, on voit plus de monde que de coutume près des confessionnaux ; et puis les lévites qui sont chargés d'orne et de parer les autels commencent déjà les apprêts du tombeau, ou *reposoir*, où l'hostie consacrée le jeudi doit être déposée sous un voile de drap d'or, en mémoire de l'ensevelissement du Sauveur, et de son repos de trois jours dans le sépulcre.

Mais avant les magnificences du *Jeudi* et le deuil du *Vendredi saint*, dès le *Mercredi*, les offices appelés *Ténèbres* commencent à être chantés.

Ce nom de *Ténèbres* vient de ce que, dans les premiers siècles, ces prières étaient dites pendant la nuit ; car alors, aux austérités du jeûne on joignait la privation du sommeil, et les veillées saintes étaient longues et fréquentes.

D'autres disent que c'est en mémoire de l'obscurité qui s'est étendue sur toute la nature au moment où Jésus-Christ, expirant sur la croix, a fait trembler la terre de ces mots : *Consummatum est !* que l'on a nommé *Ténèbres* les offices du soir des *Mercredi, Jeudi et Vendredi saints*.

Tout ce que les Ecritures ont de plus belle poésie se trouve dans cet office de la sainte semaine ; et pour pleurer les souffrances du Fils de Dieu, l'Eglise a évoqué les hommes qui avaient le mieux redit les douleurs et les angoisses de l'âme : Job, David, Isaïe, Jérémie ; ce sont leurs plaintes, leurs prières, leurs lamentations, leurs prophétiques visions que l'on récite lugubrement devant les autels dépouillés. Au milieu du sanctuaire, un chandelier triangulaire, portant quinze cierges de cire jaune, brûle comme un symbole de ceux qui ont confessé le Christ. A la fin de chaque psaume un acolyte se lève et vient éteindre un des cierges ; et à mesure que l'office avance, le nombre des lumières diminue... Ici la main de l'enfant de chœur est comme la main de la mort ; chaque cierge que l'on éteint représente un juste, un confesseur de Jésus qui meurt ; et quand il ne reste plus que la lumière placée tout au haut du triangle, celle-là n'est point éteinte comme les autres : le choriste la porte et la cache derrière l'autel ; c'est le Sauveur, la lumière du monde, qui s'éclipse pendant quelques instants derrière l'ombre du tombeau !

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### DÉPART D'UNE ÂME CHRÉTIENNE.

*Proficiscere, anima christiana.*

Toi, que Dieu me donna pour compagne éternelle,  
Tu veux donc t'échapper de ta prison mortelle.  
O mon âme ! Eh bien ! pars ! c'est trop te retenir.  
Mes jours étaient comptés ; le dernier va finir.  
Passé, présent, déjà tout n'est qu'ombre et poussière ;  
Mais j'aperçois plus haut la naissante lumière  
D'un nouvel avenir !

Ils sont là, près de moi, tous ceux que mon cœur aime ;  
Des pleurs mouillent leurs yeux et je pleure moi-même ;  
Car je ne sais, hélas ! comment les consoler.  
Les regrets aux adieux semblent seuls se mêler.  
Est-ce donc pour toujours que la mort nous sépare ?  
Peut-elle, quand du port, je vois briller le phare  
Au néant m'exiler ?

Non ! ce n'est pas sa voix qui me trouble et m'agite ;  
C'est la voix du Seigneur que ma faiblesse irrite.  
Mais quel rayon de grâce est descendu sur moi ?  
Amis, trop chers amis, banissez votre effroi.  
Je m'éteins lentement sans effort, sans secousse :  
Est-ce donc là mourir ? Ah ! que la mort est douce  
Dans les bras de la foi !

La terre a disparu ; tout-à-coup le ciel s'ouvre ;  
Un trône éblouissant à mes yeux se découvre.  
C'est Dieu, c'est Dieu lui-même ! oui, voilà ses élus ;  
Voilà ceux qui sont morts et qui ne mourront plus !  
O douleurs, qu'êtes-vous ? Heure de l'agonie,  
Heure que je craignais, sois à jamais bénie  
Tous mes fers sont rompus.

A. DE PUIBUSQUE.

Oh ! dans la moindre cérémonie de notre culte, rien n'est sans une leçon, sans un souvenir : un cierge que l'on allume, c'est un prophète qui haït ; une lampe que l'on éteint, c'est un juste qui quitte la terre.

C'est un moment grandement solennel que celui où le cierge allumé disparaît derrière l'autel ; alors les prêtres disent d'une voix lente et lugubre *Miserere mei Deus !* Puis après ces mots, *Pater noster*, l'officiant se tait, et le silence règne dans toute l'église, comme il a régné dans le sépulcre de Joseph d'Arimathie... Tout à coup un grand bruit s'élève et retentit, quand le jeune choriste reparait avec le cierge. Les fidèles, les enfants surtout, frappent avec leurs livres sur les bancs de l'église ; c'est pour rappeler la grande commotion qui remua la terre jusque dans ses fondements, quand le Christ rendit l'âme et que le voile du temple fut déchiré dans toute sa hauteur. Que de richesses poétiques dans ces offices des quatre derniers jours de la grande semaine ! on y trouve comme un délire de douleur, et cependant cette douleur est toujours sublime : c'est celle des prophètes.

Voici ce qu'a dit le Seigneur :

“ Va à la fille de Sion, et dis-lui : Le Sauveur vient, il vient portant avec lui la rédemption et la récompense.

“ C'est lui qui sort de l'Idumée, c'est lui qui s'élève de Bosra ! Il se lève beau et majestueux, avec ses vêtements teints de sang ; sa force se révèle dans sa démarche.

“ Ecoutez-le :

“ C'est moi qui annonce la justice ; c'est moi qui puis sauver le monde.

“ Pourquoi vos vêtements sont-ils ainsi rougis ; ils sont rougis comme ceux des hommes qui foulent la vendange.

“ Seul j'ai foulé le vin, et entre tous les peuples, pas un homme ne s'est levé pour me secourir.

“ Aussi je les ai foulés aux pieds, je les ai foulés aux pieds dans ma colère, et c'est leur sang qui a réjailli sur moi, qui a rougi mes vêtements.

“ Le jour de ma vengeance est venu, et c'est à présent qu'il faut que je rachète les miens.

“ Dans le malheur, j'ai regardé autour du moi s'il n'y avait personne pour me porter aide, et il n'y a eu personne pour me secourir.

“ Qui m'a sauvé ? c'est mon bras ; qui m'a délivré ? c'est ma colère.

“ Dans ma fureur, j'ai écrasé les peuples sous mes pieds, et je les ai enivrés de leur propre sang...”

C'est par la bouche d'Isaïe que le Seigneur se révèle de la sorte. Quelles images ! Voyez maintenant quel portrait ce même prophète fait du rédempteur chargé de nos iniquités :

“ Il est comme un abrisseau qui languit dans une terre sans rosée.

“ Il est sans éclat, sans beauté ; nos yeux l'ont vu et ne l'ont pas reconnu ; car il était devenu comme le dernier, comme le rebut des hommes ; comme si la lèpre s'était étendue sur lui.

“ Toutes les souffrances, toutes les douleurs, l'ont pris pour victime. Son visage est voilé de tristesse. Nos langueurs et nos infirmités l'ont courbé sous leur poids.

“ Et c'est pour nous, pour nos iniquités, pour nos crimes, qu'il s'est offert à toutes ces souffrances, à toutes ces humiliations.

“ Notre paix vient de ses angoisses ; et notre guérison découle de ses plaies.

“ Semblables à des brebis égarées, nous étions sortis du bon chemin, et chacun de nous suivait sa propre voie. Le Seigneur lui a dit de prendre nos péchés sur lui : et il l'a fait, et il s'est immolé pour nous sans ouvrir la bouche, sans se plaindre !

“ Il sera mené à la mort comme une brebis que l'on va égorguer ; et sous le couteau il gardera encore le silence, comme un agneau est muet sous la main qui lui ôte sa toison.”

N'est-ce pas là une sublime peinture de la résignation chrétienne ?—Et, il faut le dire, chaque page des offices de la semaine sainte a de ces beautés-là ; il faut le dire, car, voyez-vous, il y a des hommes qui passent dans le monde pour des hommes littéraires, et qui ne se doutent pas des richesses poétiques que contient un livre de prières catholiques. Ils ont lu beaucoup d'ouvrages ; mais ils ont dédaigné d'ouvrir ce livre-là !

C'est cependant dans ce livre-là que l'on trouve encore cette page :

“ Sauvez-moi ! sauvez-moi, Seigneur, parce que les eaux de l'affliction montent et inondent mon âme !

“ Je suis tombé dans un abîme, et j'y roule sans trouver de fond !

“ J'ai crié, j'ai appelé à mon aide, et ma voix s'est fatiguée en cris inutiles ; mes regards se sont tournés et vers la terre et vers le ciel, et mes yeux se sont lassés ; j'attendais ma délivrance d'en haut, et elle ne m'est pas venue !

“ Ma tête a moins de cheveux que je n'ai d'ennemis ; et cependant la haine contre moi est injuste.

“ Mon Dieu, c'est pour vous que j'ai souffert ; mon Dieu, prenez pitié de moi ; car à présent me voilà seul ; mes frères ne me reconnaissent plus et s'éloignent de moi.

“ Les juges dans leurs tribunaux s'élèvent contre moi ; et le peuple, dans sa débauche, me prend pour sujet de ses chansons.

“ Et moi, Seigneur, j'implore votre secours. O mon Dieu ! il est temps de faire éclater votre puissance pour me sauver.

“ Que la tempête ne me submerge pas, que je ne sois pas englouti par les flots, et que l'abîme dans lequel je suis tombé ne se referme pas sur ma tête !”

Jamais le malheur a-t-il crié plus fort vers Dieu ?... Mais, écoutez, voici la psalmodie lugubre des prêtres qui cesse. Des voix jeunes et pures, argentines et sonores, s'élèvent : ce sont celles des enfants de chœur ; elles vont redire les lamentations de Jérémie, de Jérémie, le grand poète des douleurs !

“ Oh ! comment cette ville, autrefois si animée de peuple, est-elle maintenant si déserte et si morne ?

“ Comment la reine des nations, celle que les peuples venaient voir de loin, a-t-elle été rendue semblable à une veuve désolée ? Comment la maîtresse de tant de provinces a-t-elle été faite tributaire de l'étranger ?

“ Toute la nuit elle pleure ; et, pleurant toujours, la douleur flétrit son visage, et la marque des larmes reste sur ses joues... De tous ceux qu'elle chérissait, pas un ne pense à elle, pas un ne vient la consoler... Bien plus : ceux qu'elle aimait se sont tournés contre elle.

“ Pour se sauver de l'affliction de la servitude, pour échapper à l'esclavage, Juda a quitté sa patrie. Mais le repos qu'il avait perdu, il l'a vainement cherché chez les nations étrangères ; elles n'ont fait que se lier ensemble pour le persécuter.

“ Les rues de Sion pleurent leur solitude ; personne n'y vient plus ; personne n'accourt plus aux solennités du temple ! Ses portes-ont brisées, ses parvis déserts, ses prêtres dans la douleur ; et ses vierges, vêtues de deuil, plongées dans l'amertume, gémissent.

“ Ses ennemis l'ont terrassée, et se sont gorgés de ses richesses, parce que le Seigneur, irrité de ses iniquités, dans sa justice et sa colère, l'avait condamnée... Ses enfants, encore tout petits, ont été emmenés captifs, frappés et rudoyés par l'ennemi.

“ Jérusalem ! Jérusalem ! convertis-toi au Seigneur ton Dieu !”

Nous nous trompons fort, ou c'est là de la poésie qui laisse bien loin derrière elle toute autre poésie. Et comment en serait-il autrement ? Isaïe, Job, David, Jérémie, étaient hommes comme nous, et comme nous avaient pu puiser dans leurs propres malheurs de déchirantes lamentations. Eux aussi avaient été trompés par de faux amis, avaient eu à pleurer sur les morts, et avaient vu la patrie déchoir de sa gloire et de son bonheur. Ainsi, ayant souffert, ils pouvaient avoir appris l'éloquence de l'adversité ; mais pour savoir si bien les paroles qui sont comme les seurs des larmes, comme les gémissements de l'âme, des paroles que toutes les douleurs leur empruntent quand elles veulent faire pleurer sur elles ; pour devenir interprètes si vrais des grands malheurs dans tous les siècles, chez toutes les nations, il a fallu à Jérémie, à Isaïe, à Job, à David et aux prophètes, d'autres révélations que celles de leur cœur ; il a fallu que Dieu les prit pour ainsi dire par la main, et les conduisit dans l'arsenal de ses vengeances, et là, leur montrât tout ce que sa justice avait en réserve pour punir les hommes. Alors, les lamentations ont été proportionnés aux malheurs du passé, du présent et de l'avenir... Aussi, avec les paroles de Jérémie, toute une nation peut se plaindre et pleurer !

VICOMTE WALSH.

## SCIENCE.

### Comptes-rendus des Cours Publics de l'École Normale Jacques-Cartier.

LEÇONS D'HISTOIRE GÉNÉRALE, PAR M. DESMAZURES.

SECONDE LEÇON.

#### LE MONDE ANTIQUE.

Le monde antique, malgré toutes les lumières que tant de génies et tant de siècles d'expérience lui avait acquises, ne s'était pas préservé d'une corruption ; qui, avec les années, avait été toujours croissante ; il était enseveli dans un déluge de passions qui avaient anéanti complètement tous les dons des premiers âges et les bienfaits de la Providence. Le plaisir, la richesse, le luxe étaient les seules choses qu'enviaient les peuples de ce temps : Rome, le rendez-vous de tout l'univers, était aussi le centre de tous les vices. Rien n'était égal à sa grandeur, à ses magnificences et à ses corruptions ; on sait qu'elle avait cinq millions d'habitants, dont vingt mille, dit-on, auraient pu égaler l'opulence de l'ancien Lucullus ;

quatre cents temples magnifiques, où l'on adorait trente mille dieux ; vingt fontaines alimentées chacune par des fleuves entiers détournés de leurs cours au moyen de vastes aqueducs aux arcades gigantesques ; 36 arcs de triomphe dont les restes que nous voyons aujourd'hui nous étonnent par leur magnificence ; des places publiques où l'on voyait, suivant l'expression du temps, des troupeaux de chevaux de bronze et des armées de statues environnées de forêts de colonnes ; vingt amphithéâtres, dont plusieurs pouvaient contenir cent mille spectateurs et où l'on se trouvait à l'abri des rayons du soleil au moyen d'un immense voile de pourpre parsemé d'étoiles d'or, qui couvrait toute l'enceinte ; quarante bains publics, où trois mille personnes pouvaient se baigner à la fois ; les pavés en étaient de marbre, les murs incrustés de pierres précieuses, les voûtes étincelantes de peintures et d'or, les meubles de porphyre ou d'ivoire, tout, enfin, d'un luxe inouï. De simples particuliers avaient des palais où ils pouvaient jouir à la fois de tous les plaisirs, et de la campagne et de la ville. Ils avaient créé, dans l'enceinte de leurs demeures, des étangs, des ruisseaux, des fleuves, des lacs, et même des mers ; ils avaient des forêts, des bosquets, des grottes, des chaumières, des arbres et des plantes de tous les climats, comme aussi des animaux de toutes les espèces. Ils pouvaient, sans sortir de chez eux, trouver des cirques, des hippodromes, et des salles de festins où quelques-uns faisaient des repas de cinquante mille écus, dans des plats de pierres précieuses et sur des tables toutes étincelantes d'or.

Mais, tant de luxe nécessitait une dépense ruineuse ; or, ce n'était qu'à force de contributions, imposées aux peuples conquis, que les Romains pouvaient satisfaire le goût de tant de prodigalités ; et, pendant que Rome se prétendait heureuse, que de milliers de peuples ne devaient prononcer son nom que pour le maudire, écrasés qu'ils étaient sous le joug de la plus dure tyrannie ! Tous les moyens étaient employés par les vainqueurs pour arracher jusqu'aux dernières ressources aux misérables vaincus ; demandes, menaces, violences, fraudes, violation des droits les plus sacrés ; on faisait jouer tous les ressorts de la rapacité la plus éhontée. En un mot, pendant que Rome regorgeait de richesses, le monde entier était au comble de la misère. A Rome même, on trouvait le spectacle du malheur, et deux millions d'hommes enchaînés et réduits à l'esclavage étaient sacrifiés aux caprices et aux jouissances des heureux maîtres du monde ; et de plus, que pouvaient ressentir de désespoir et de douleur, ces troupeaux d'esclaves que l'on conduisait comme de vils animaux pour servir de pâture, dans le cirque, aux bêtes féroces, et de spectacle à ces démons à figure humaine ? Que de malédictions pour la ville superbe !

L'esclave était plus malheureux qu'une bête de somme, car non-seulement il pleurait sur ses maux présents et sur ceux de l'avenir qui lui étaient le reste de consolation que l'espérance aurait pu lui donner, sa vie même n'était qu'un jeu pour son maître cruel, qui ne tenait aucun compte de ses affections les plus chères. En un mot, à Rome même, un peuple de deux millions gémissait dans la plus affreuse misère. Rome ne pouvait procurer à quelques centaines de familles de telles jouissances qu'en écrasant non-seulement ces millions d'esclaves, mais en foulant aux pieds les droits les plus sacrés des peuples courbés sous le joug de sa tyrannie : ainsi les misères les plus affreuses et des malheurs inouïs dans l'univers entier faisaient le pendant du luxe et des plaisirs des citoyens Romains.

Tel était le monde antique.

Mais ce n'est pas tout : cette splendeur, la perte du monde, était celle de Rome même. Tous les peuples étaient ruinés et anéantis pour y contribuer, et ses heureux possesseurs n'y trouvaient qu'un scandale, un piège, et la dernière corruption ; et c'est là le sujet pour nous, d'une dernière réflexion sur le triste état du monde antique.

Le vice et le mal régnaient dans tous ces cœurs comblés de jouissances ; la honte du mal avait disparu ; on se vantait de ses crimes comme des plus beaux exploits ; chacun se piquait d'acquiescer par le crime une célébrité que les anciens avaient tâché de mériter par la vertu. La dissolution des mœurs avec ses funestes suites s'était introduite partout, et même dans les premières familles, dont elle avait brisé tous les liens ; et oserait-on jamais croire, que la religion avilie, était devenue une école de tous les vices les plus abominables ? Trois choses étaient les seuls mobiles de Rome : la soif de l'or, la soif de la chair, la soif du sang ; on cherchait, en même temps, et par toutes les voies, et à accumuler de grandes richesses et à satisfaire les plus odieuses passions, et, enfin, pour dernier plaisir, on se baignait dans le sang pour chasser l'ennui, le blâsment et les dégoûts de l'orgie. La famille soumise au despotisme d'un chef livré à toutes ses passions, n'a plus aucun soutien ; la vertu, le seul lien qui répondit de sa sûreté a disparu, et comme une suite indispensable du règne de l'impu-

reté et de la débauche, le fondement de la famille, le mariage est avili, la femme méprisée et regardée comme une propriété sans âme ; elle n'est plus la compagne de l'homme, mais sa victime. Il la garde tant qu'elle lui plaît et il la renvoie à l'instant où le caprice la lui fait dédaigner. La vie de la femme n'était qu'un martyre : esclave chez son père, qui avait droit de vie et de mort sur elle, esclave de son mari, qui avait la même puissance, et, enfin, sans lieu avec ses enfants, elle ne pouvait jamais trouver de consolation ni avec les uns, ni avec les autres. Quand elle ne plaisait pas à son maître, ou quand ses soins n'étaient plus regardés nécessaires pour le fruit de ses entrailles, elle était chassée de la maison, rejetée sur le pavé, et même parfois écrasée par les pompeux équipages de ceux dont elle avait été et l'épouse et la mère.

Les empereurs eux-mêmes qui, par leur position, auraient dû songer à maintenir le règne de l'ordre et de vertu, ne se signalaient que par les désordres et les cruautés les plus atroces. Tantôt c'était un Tibère qui allait au cirque noyer ses ennuis dans des torrents de sang humain, ou qui ne se faisait aucun scrupule de faire mourir les premiers citoyens Romains, soit pour s'emparer de leurs biens, soit comme passe-temps. Tantôt c'était un Calligula qui nourrissait les bêtes de l'amphithéâtre avec la chair des prisonniers, qui, dans les sacrifices où il sacrifiait lui-même, assommait quelque fois en même temps le prêtre avec la victime, qui, dans une fête au bord de la mer se plaisait à faire jeter dans l'eau des milliers de spectateurs, pour se procurer le spectacle de l'agonie et des convulsions. Plus tard, c'était un Claude, qui joignait la bassesse la plus dégoûtante à la cruauté la plus atroce, ou un Néron, à jamais célèbre dans les annales du vice, qui, après avoir tué son frère, sa mère et ses sœurs, incendiait Rome pour avoir le plaisir de voir brûler une grande ville, et qui, poussant la barbarie encore plus loin, allait jusqu'à faire torturer des malheureux sous ses yeux pendant ses repas, ou à les faire brûler tout vifs en guise de flambeau, pour éclairer la salle du festin ; ou un Vitellius qui, en outre de sa barbarie, fut encore remarquable entre les autres par sa gloutonnerie ; ou un Héliogabale, qui, au milieu d'excès indiscibles, a eu le triste mérite d'inventer des mets, des vêtements, des profusions nouvelles, pour satisfaire son orgueil et ses passions.

Quelques-uns de ces empereurs étaient cependant des hommes très instruits et aux manières élégantes et distinguées ; la noblesse était peinte sur leur figure ; ils possédaient bien de ces qualités que le monde admire. Il y en eut même dont l'empire sur eux-mêmes et la modération nous donnent une idée des antiques vertus qui firent Rome reine de l'univers : tels sont les Titus, les Trajan, les Marc-Aurèle, les Antonin, les Adrien et les Septime-Sévère. On se demande pourquoi ces hommes tout-puissants n'ont pas réussi à régénérer Rome, puisqu'ils étaient vertueux, comme les autres étaient parvenus à la corrompre par leurs vices ? La Providence voulait nous montrer ainsi combien la sagesse humaine est impuissante lorsqu'elle est privée de l'appui de la sagesse divine, dit M. de Châteaubriand, et d'un autre côté, des hommes pauvres, obscurs, méprisés, qu'on ne voyait paraître que sur les échafauds comme les plus vils criminels, accomplissaient cette œuvre de la régénération du monde, où les empereurs, malgré toute leur puissance, avaient constamment échoué. C'étaient les envoyés du Messie, annonçant partout la vérité, éclairant tous les hommes, prouvant l'indépendance de la puissance divine.

Ainsi, cette grande prospérité de Rome, ces richesses excessives, tous ces plaisirs illimités qui faisaient gémir le monde entier, ne la conduisaient elle-même qu'à sa ruine. Les austères vertus des premiers Romains furent abandonnées, mais avec elles disparurent le courage, l'énergie et la force. La guerre, autrefois sacrée, était abandonnée aux barbares ; on aimait mieux se divertir dans Rome et confier la garde des frontières à des mercenaires qui apprenaient ainsi tous les secrets de la vieille tactique romaine ; les enfants, nous dit Quintilien, étaient initiés à tous les affreux mystères du vice. Avec un semblable ordre de choses l'empire s'anéantissait, la famille, qui en est le plus ferme soutien, se détruisait, et la génération qui devait succéder, ayant été élevée dans les rues, dans les bains, dans les cirques, n'offrait aucune ressource aux besoins et aux dangers de l'avenir.

Mais il nous reste encore d'autres choses à dire, c'est que la satisfaction de toutes les passions entraînaient le peuple dans des fureurs affreuses ; la soif de la chair amène celle du sang ; l'amour des plaisirs entraîne bientôt des dégoûts, des ennuis et des fureurs que l'histoire seule peut révéler. Pline, cet homme si remarquable par son talent dans la position la plus haute, nous révèle l'état du monde par le dégoût qu'il exprime de la vie ; il considère la vie comme un supplice ; il ne voit qu'un plaisir, c'est d'en sortir, et le seul moment heureux de cette vie, dit-il, c'est la mort. Voilà où en étaient arrivés les heureux du siècle. Sénèque, en-

touré de tout ce qui pouvait faire les charmes de la vie, avec ses cent millions de fortune, s'écrie : "C'est une chose détestable que de vivre ; manger, dormir, se coucher, se lever, et cela tous les jours, c'est à faire mourir d'ennui ; ce n'est pas tant pénible que monotone." Lucain dit que "la mort est un bien si précieux qu'elle devrait être réservée aux hommes vertueux seuls, que les méchants devraient être condamnés à toujours vivre."

Chez un peuple où de semblables sentiments dominant, on ne sera plus surpris de trouver des amphithéâtres ; le mépris de sa propre vie amènera le mépris de l'existence des autres, et, dès lors, l'homme corrompu et dégradé par l'abus de toutes les passions n'a plus qu'un seul plaisir, le meurtre et le sang ; on comprendra la cause de ces fêtes horribles que nous allons maintenant décrire.

L'amphithéâtre, à Rome, était un édifice immense, construit des plus beaux matériaux, orné de riches sculptures et garni de nombreuses colonnes ; quatre galeries en font le tour superposées les unes sur les autres, elles s'élèvent jusqu'à la hauteur énorme de cent soixante-dix pieds ; plus de cent cinquante mille spectateurs peuvent se tenir sur les gradins. L'arène, longue de trois cents pieds et large de deux cents, était préservée des rayons du soleil au moyen d'une immense voile de pourpre, parsemée de couronnes, de fleurs et d'étoiles d'or, que des nœuds de soie et d'or retenaient à des défenses d'éléphant placées au sommet de l'édifice. Le terrain était recouvert de vermillon, pour que l'aspect du sang ne choquât pas les yeux des spectateurs ; des eaux de senteur étaient répandues de temps en temps en une pluie fine dans les galeries, par des canaux qui sillonnaient l'édifice en tous sens, afin de combattre les émanations infectes du sang et des chairs déchirées. Mais toute la fête commence par une profanation horrible. Un autel est dressé au milieu du cirque, une victime humaine est immolée, les Dieux sont satisfaits, Jupiter permet que les mortels le soient à leur tour. Les acclamations prolongées des spectateurs indiquent que les jeux sont commencés. Avant les cruautés on commence par les plaisanteries ; ce sont d'abord des éléphants et autres animaux aussi lourds qui dansent sur des cordes, des ours habillés en dames romaines, que l'on promène en litière au bruit éclatant des trompettes et des cris de la multitude ; mais tout cela doit faire place à un spectacle plus recherché. Une porte s'ouvre dans l'arène et les gladiateurs paraissent : conduits par les venatores, ils viennent saluer l'empereur. A un signal donné on lâche les bêtes : quelquesfois on vit apparaître jusqu'à quatre cents lions, ou deux cents panthères, ou cent éléphants ou hippopotames, affamés à dessein depuis long temps. Ces bêtes féroces se précipitent sur les malheureux en mêlant leurs effroyables rugissements aux acclamations de la multitude et aux bruyantes fanfares des trompettes. C'est alors un spectacle d'horreur : on entend le grincement de dents des bêtes, les cris des victimes, les os qui sont broyés et de longs gémissements que l'écho fait répéter aux cavernes des bêtes ; le sol est tout bouleversé, une vapeur de sang, rouge et épaisse s'élève au-dessus de l'arène, des lambeaux de chair toute palpitante sont disputés ou couvrent le sol au loin. Cependant le bruit cesse, les bêtes sont assouvies, elles se couchent rassasiées dans l'arène ou retournent dans leur antre, mais le peuple ne l'est pas encore, le sang qu'il a bu lui fait désirer du sang. On enlève les cadavres, on aplanit le terrain qui est tout labouré, et un autre combat s'engage, entre les malheureux qui avaient échappé au premier combat et de nouveaux gladiateurs ; et les vainqueurs à leur tour auront à mourir sous les coups d'adversaires qui savent eux-mêmes que bientôt ils auront le même sort.

Le récit de tant d'horreurs nous glace d'effroi, nous espérons tous ne jamais rien voir de semblable ; mais, cependant, il n'y a que quelque cinquante ans, la France, oublieuse de ses devoirs, a eu quelque chose d'approchant. Les fausses maximes d'une philosophie toute païenne avaient semé partout l'impiété, l'anarchie ; le carnage et la mort parmi les enfants de la France, en furent les tristes suites : on avait voulu revenir à la licence des anciens temps et on était revenu à tous leurs crimes. On avait oublié dans quel abîme, la corruption et l'impiété avaient précipité la société romaine, et c'était dans le même abîme que l'on tombait. Ainsi Dieu a montré par là, la nécessité de cette vertu que l'on reniait et de sa Providence que l'on méprisait. Nous espérons qu'instruits par de si terribles exemples, dont le dernier est si récent, on comprendra qu'on ne va vers le mal que pour se précipiter dans tous les malheurs. Il semble que l'expérience a été assez épouvantable pour que jamais les hommes ne soient tentés de la recommencer.

T. AMYRAULT,  
Elève de l'Ecole.

## HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, DONNÉ  
A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

(Suite.)

Le P. Biart, jésuite, a écrit une relation de la fondation de Port Royal et de Saint-Sauveur et des renseignements précieux sur les exactions et les cruautés exercées contre les habitants de ces établissements par les colons anglais de la Virginie.

Les relations des Jésuites sont une des sources précieuses de notre histoire. Ces mémoires, qu'il serait peut-être fastidieux de lire tout d'une haleine, sont excessivement intéressants néanmoins, et, sans ces relations, une foule de choses qu'on connaît par elles seraient demeurées complètement ignorées. Nul document ne nous fait mieux connaître les diverses tribus aborigènes, que ces "Relations des Jésuites" que les savants américains ont en haute estime et vénération ; parcequ'ils sentent à chaque instant la nécessité d'y avoir recours.

Le journal du Supérieur des Jésuites, c'est-à-dire ce cahier sauvé, comme on l'a vu par feu M. Cochrane, contient encore beaucoup de renseignements précieux sur l'histoire intime de l'époque à laquelle il se rattache.

La Mère de l'Incarnation, cette femme si distinguée par sa piété fervente et sa vigoureuse intelligence, qu'on a appelée la Thérèse du Canada, fournit dans les lettres écrites à son fils, devenu prêtre bénédictin après l'entrée de sa mère en religion, une foule de précieux détails sur l'histoire Canadienne de son temps ; car cette sainte et glorieuse femme, en même temps qu'elle rendait compte des travaux entrepris pour l'éducation des jeunes filles sauvages et la civilisation par elles des nations aborigènes du pays, s'occupait aussi de tout ce qui avait trait au bonheur et au progrès de la colonie, et on trouve dans ses écrits des détails qu'on chercherait en vain ailleurs.

Le P. Ducreux, qui avait la manie de latiniser tous les noms en commençant par le sien qu'il signait *Creuxius*, n'en est pas moins un auteur qu'il importe de consulter.

Les archives de la marine en France possèdent une foule de manuscrits précieux, tels que lettres de gouverneurs, d'intendants, de fonctionnaires religieux, civils et militaires ; des mémoires relatifs au Canada, à la Louisiane à l'Acadie ; des rapports sur divers objets des intérêts coloniaux, etc.

Depuis plusieurs années on a considérablement puisé à cette source féconde, et malgré les contradictions qui se rencontrent dans cette masse de documents, il est possible d'arriver à la vérité par un examen attentif et comparé de ces intéressants écrits.

Les Archives de la Guerre possèdent aussi des lettres des généraux, commandant les armées de France dans les colonies, et notamment des lettres du Marquis de Montcalm et du Chevalier de Lévis.

Les Archives Générales de l'Empire français ont aussi plusieurs documents précieux parmi lesquelles on a pu recueillir, en les copiant, quelques lettres fort intéressantes d'une dame Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec à une amie de France.

A l'Arsenal on trouve encore en France des mémoires qui ont appartenu à la famille d'Argenson, qu'il est utile de consulter.

C'est ici le lieu de rendre hommage au bon vouloir du gouvernement français qui avec une facilité et une courtoisie qui ne font jamais défaut, ouvre l'accès des archives publiques à tous les hommes de ce continent qui vont là dans le but sérieux de faire des recherches historiques.

Au pays nous avons la collection des *Edits et Ordonnances*, les nombreux papiers des archives de l'Etat et de nos Cours de Justice, les registres de nos paroisses et les *Délibérations du Conseil* de la colonie, qui offrent souvent les moyens de rectifier des dates ou d'assurer le jugement sur la véritable portée de certains faits ou de certaines assertions.

Avant d'entrer dans le domaine proprement dit de l'Histoire des établissements des Européens en Amérique, il semble qu'il convient de dire un mot des aborigènes qui peuplaient ce continent à l'arrivée des hommes d'Europe. Car toute l'étendue du continent américain était habitée, le Mexique et le Pérou par des peuples assez nombreux et les extrémités nord et sud de l'Amérique par de faibles tribus éparses sur de vastes territoires.

La question que se sont posée certains écrivains de savoir si les sauvages de l'Amérique avaient avec le reste des hommes une origine commune, n'est point une question pour nous. Il est évident que les Américains primitifs sont venus de l'ancien continent ; mais l'absence chez eux des connaissances usuelles communes à tous les

peuples de l'Asie et de l'Europe aux époques historiques, est une preuve que l'émigration qui les a produits date de temps extrêmement reculés. L'histoire de ces migrations nous est inconnue ; mais des traditions recueillies chez les Mexicains nous apprennent qu'elles se sont opérées par le nord du continent, et les annales de ces peuples font mention des étapes que leurs ancêtres ont faites dans leur grand voyage du Nord-Ouest du continent vers le centre et le sud.

Il est même certain qu'à des époques assez voisines de nous il y eut des communications entre les tribus du Nord-Ouest de l'Amérique et les peuples du Nord-Est de l'Asie.—Un Père Jésuite retrouva en Tartarie une sauvagesse qu'il avait connue en Canada plusieurs années auparavant, et qui lui parla du long voyage qu'elle avait fait avec les Tartares, — qui l'avaient enlevée, dit-on ; — mais sans pouvoir donner aucun renseignement précis.

Monseigneur Taché raconte, dans une de ses lettres, une tradition qu'il a retrouvée chez les Montagnais du Nord-Ouest, race absolument distincte des Montagnais de la côte nord du fleuve Saint-Laurent. Cette tradition, bien qu'enveloppée d'un merveilleux en rapport avec les idées extraordinaires de ces peuples enfants, n'en dénote pas moins qu'ils ont conservé le souvenir de relations directes entre l'ancien et le nouveau continent, par le détroit de Bhering qui, comme on sait, n'a que cinquante milles de large entre les deux caps les plus rapprochés et qui offre dans cette distance trois petites îles le partageant en passes de peu de largeur.

Les Montagnais disent qu'il y avait autrefois un géant immense, si grand qu'il portait toujours pour s'amuser un montagnais dans le pouce de sa mitaine. Il rencontra un jour, au bord des glaces un autre géant plus grand que lui, qui allait le terrasser si le premier n'eût pas chargé le montagnais de lui couper le nerf du jarret, pendant la lutte. Le géant blessé au jarret fut renversé par son rival et tomba de son long sur la glace. Sur son corps passèrent d'abord des caribous, puis une femme qui apporta aux montagnais des chaudières et autres ustensiles ; mais cette femme ayant été une fois insultée par un montagnais reprit ses ustensiles, repassa sur le corps du géant, pour retourner dans son pays, et ne revint plus.

III.

Les aborigènes de l'Amérique ont donc probablement dû leur origine à des migrations fort anciennes venues de l'ancien continent par le détroit de Bhering ; et les langues des différents peuples ou tribus de l'Amérique primitive se sont formées, avec le temps, des divers idiomes des ancêtres de ces peuples, comme les langues modernes sont sorties des langues anciennes, à peu près à la même époque et par un travail analogue.

Il est certain que, dans des temps plus rapprochés de nous, mais de beaucoup antérieurs à ce qu'on est convenu d'appeler la découverte de l'Amérique, les peuples du nord de l'Europe ont eu des rapports, sinon fréquents, du moins réitérés avec la partie nord-est du continent d'Amérique.

Les anciennes Sagas des Bardes scandinaves rapportent que lorsque les Islandais visitèrent pour la première fois le Groënland, les Skralingres ou Esquimaux, qui alors s'étendaient beaucoup plus au sud que maintenant, leur dirent qu'il y avait au Sud des hommes blancs, faisant des processions vêtus de blanc, portant des bannières et chantant. On en a conclu que c'était d'une colonie islandaise, éteinte depuis, que voulaient parler les esquimaux. Un vieux poète Gallois célèbre dans ses chants une expédition faite sur une terre nouvelle de l'Ouest par des hommes de son pays.

En 1171 Madoc, prince du pays de Galles, harassé des dissensions qui tourmentaient son pays, alla vers cette terre de l'ouest avec trois navires, pour y fonder une colonie où il put trouver le repos. On ne sait rien de précis sur cette colonisation. Catlin, écrivain américain, prétend avoir trouvé des vestiges de cette migration au sein de la nation sauvage des Tuscaroras, dans la Virginie, dont certains individus, dit-il, avaient les yeux bleus et les cheveux blancs. Un récit, fabuleux sans doute, nous dit encore qu'un Gallois put se faire entendre des Tuscaroras (1669) dont la langue ressemblait presque tout au gallois.

Mais un document authentique nous apprend que bien avant le temps de Madoc on connaissait notre continent. Une bulle du Pape Grégoire IV, de 834, donnait à l'Archevêque de Hambourg juridiction sur tous les pays du nord de l'Elbe et sur le Groënland, dont, dit la bulle, l'empereur Charlemagne s'était préoccupé.

On a, il y a quelques années, consulté les vieux manuscrits et chroniques des Archives royales de Copenhague, et on a publié un fort gros volume des renseignements puisés à cette source, avec reproduction d'inscriptions et de dessins de monuments ayant trait à l'histoire reculée du Danemark, de la Suède, de la Norvège, de l'Islande, du Groënland et du continent d'Amérique proprement dit.

D'après ces chroniques, Eric, le rouge prince d'Islande, avait traversé avec plusieurs navires au Groënland en 986. Biarn, fils d'un de ses compagnons, voulant aller rejoindre son père, se perdit dans une brume et après une longue navigation il toucha le continent dans un endroit où le pays était beau et bien boisé, différant essentiellement en cela du Groënland, déjà connu des Islandais. Biarn remonta vers le nord, gagna le Groënland et raconta son aventure.

En l'an 1000, Lief, fils d'Eric, voulut aller visiter ce nouveau pays. Dans son voyage vers le sud il tomba d'abord à une terre montagnaise qu'il appella Helluland (c'était Terre neuve) ; puis allant toujours au sud il rencontra un pays bien boisé qu'il nomma Markland (l'Acadie probablement ; ) puis un autre pays couvert de vignes sauvages qu'il nomma Vinland (le Massachusetts et le Rhodes Island croit-on.)

On a même cru comprendre dans ces chroniques que les Islandais avaient pénétré dans le golfe Saint-Laurent. Quoiqu'il en soit, leurs tentatives d'établissements demeurèrent sans succès. On dit même que l'évêque Eric tenta de coloniser le Vinland, mais on ne sait rien des résultats immédiats de ses efforts, dans tous les cas, il ne resta pas trace de cette colonie.

Il paraît que le dernier voyage des Islandais dans le Markland, où ils allaient chercher du bois, eut lieu en 1347. Il est certain que la plupart de ces faits, racontés dans ces mémoires de Copenhague et accomplis de l'an 1000 à l'an 1350, sont authentiques.

La dernière partie du XV<sup>e</sup> siècle est caractérisée par l'esprit des découvertes qui, presque toutes avaient pour but principal de trouver une voie facile et expéditive de faire le commerce de l'Inde, qui se faisait alors en partie par terre et dont Venise avait le monopole presque exclusif. Les Portugais et surtout Barthélemi Diaz et Vasco de Gama ont, vers l'époque dont il s'agit, résolu le problème comme ils se l'étaient posé en découvrant et doublant le Cap de Bonne Espérance ; mais Christophe Colomb, navigateur Génois, avait envisagé la question sous un autre point de vue : il voulait aller aux Indes par une route directe et par l'ouest ; certain d'arriver à l'Inde ou de découvrir de nouvelles terres.

On a dit pour amoindrir la gloire de Colomb, qu'il avait reçu avis de l'existence d'un continent alors inconnu, par les notes d'un vieux pilote espagnol qui avait fait partie de l'équipage d'une caravelle que les vents avaient poussée à un naufrage sur les côtes d'Amérique, et qui avec quelques compagnons d'infortune avait réussi à se rapatrier ; mais cette histoire paraît être une fabrication. On a dit aussi, sans plus de fondement, qu'il avait puisé la connaissance de l'existence d'un nouveau continent dans un voyage en Islande.

Colomb avait sur la configuration du globe une idée plus ou moins exacte, qu'il avait en partie puisée dans l'ouvrage *Imago Mundi*, du Cardinal d'Ailly et dans les cartes de l'astronome italien Toscanelli, dont il portait une copie avec lui dans son voyage, copie qu'il montra à Martin Pinson, un de ses lieutenants à qui il s'expliqua sur sa théorie.

Colomb s'était adressé successivement à Gênes, sa patrie, à la France, à l'Angleterre et au Portugal pour en obtenir un armement capable de tenter l'entreprise qu'il voulait faire de cingler vers l'ouest, jusqu'à ce qu'il touchât soit la terre de l'Inde soit une terre inconnue ; mais il fut partout regardé comme un visionnaire.

Enfin, Ferdinand et Isabelle, souverains de Castille et d'Aragon, goûtèrent son projet et lui fournirent trois navires avec lesquels il partit pour accomplir sa colossale entreprise.

Après une assez heureuse navigation, il découvrit le 8 octobre 1492 (d'autres disent le 12) une des îles Lucayes qu'il nomma San Salvador, puis Cuba, puis Haïti, à laquelle il donna le nom de Hispaniola.

Ce ne fut que dans un troisième voyage, en 1498, qu'il découvrit le continent : et dans cette découverte du continent il avait été devancé par les pilotes Vénitiens, Jean et Sébastien Cabot qui, pour le compte de l'Angleterre, avaient fait une expédition qui leur fit découvrir le Labrador en 1497.

Parmi les malheurs qui affligèrent les derniers jours de Colomb, fut celui de ne point donner son nom au continent qu'il avait découvert.

En 1499, l'astronome italien Amérique Vespuce, était allé visiter le nouveau continent sur la flotte d'Hojedo, navigateur espagnol ; il écrivit une lettre à René, duc de Lorraine, dans laquelle il lui rendait compte de son voyage. Cette relation fut, par l'ordre du duc, imprimée par un éditeur du nom Hylacomylus qui, confondant la date de 1497 avec 1499, proposa dans sa préface de donner au nouveau continent le nom d'Amérique, qui lui est resté. Il faut exonérer complètement la mémoire de l'honnête homme Amérique Vespuce, qui ne contribua en rien à cette affaire et resta le constant ami de Colomb.

En 1500, l'amiral Portugais, Cabral découvrit, par accident, la côte du Brésil, où il fut poussé avec sa flotte par les vents, alors qu'il

faisait route vers l'Inde par le Cap de Bonne Espérance. En 1504 les Basques, les Normands et les Bretons, qui pêchaient sur les bancs, visitèrent Terre-Neuve. En 1506, Jean Denis, pilote de Honfleur et en 1508, Thomas Aubert de Dieppe entrèrent dans le golfe et probablement dans le fleuve Saint-Laurent.

En 1518, le baron de Léry et de Saint Just, dont il ne faut pas faire deux individus comme quelques écrivains ont fait, partit avec quelques navires pour aller fonder une colonie et il mit pied à terre sur l'Île-de-Sable, à 23 lieues des côtes de l'Acadie ; mais son entreprise fut bientôt abandonnée.

François I, qui disait qu'il aurait bien voulu voir le testament d'Adam, en vertu duquel ses frères d'Espagne et de Portugal voulaient s'approprier toute l'Amérique, chargea Verrazzani d'une expédition vers les côtes de ce continent. Parti de Bretagne avec un seul navire, Verrazzani visita les côtes du Nord de l'Amérique depuis le 34 degré—(latitude de la ville actuelle de Welmington, dans la Caroline du Nord)—jusqu'au delà du Cap Breton et près de Terre-Neuve. Il visita une foule de ports et entre autres, d'après la description qu'il en fait, le port de New-York actuel. Partout il planta le drapeau de la France, prenant possession du pays au nom de son souverain.

#### IV.

La fin du quinzième siècle avait donc été marquée par une foule de découvertes : de hardis navigateurs avaient fait connaître les îles de l'Atlantique et les côtes d'Afrique ; d'autres avant eux avaient même visité Terre-Neuve et le nord de l'Amérique ; mais Colomb seul fit de ce continent une acquisition pour l'Europe.—Les autres avaient dû beaucoup, quelques-uns tout, aux hasards et aux accidents ; Colomb seul devait son immense conquête à l'IDÉE.

Voilà pourquoi la grande figure de ce découvreur, qui dut son génie à sa foi ardente et à son courage, domine dans cette assemblée de grands hommes qui ont honoré cette grande époque. Si de la contemplation du héros, on descend, dans Christophe Colomb, à l'examen de l'homme comme caractère, on y trouvera tout ce qui peut honorer une belle carrière, le sentiment religieux, la piété tendre et confiante, la patience et la force.—Rien n'a manqué à cette grande gloire, pas même le malheur produit par l'ingratitude des hommes : Colomb avant sa mort, a vu ses bras chargés de chaînes, et celui qui avait agrandi le monde fut rélégué dans une étroite prison.

Charlevoix parle de trois voyages que, selon lui et d'autres auteurs, Verrazzani aurait fait en Amérique, un en 1523, un en 1524 et un en 1525. De ces voyages, si rapprochés les uns des autres, un seul est véritable et c'est celui qui se trouve constaté dans la lettre de Verrazzani, à François Ier, lettre conservée comme on l'a vu par Hakluyt. Ce voyage commencé en 1523, puis interrompu par une relâche, en Bretagne, nécessitée par des avaries, fut marqué par une expédition à Madère d'où Verrazzani partit pour l'Amérique.

Dans ce voyage qui fut terminé en 1524, Verrazzani visita, comme on l'a dit, une partie des côtes Atlantiques de l'Amérique du Nord et partout où il mit pied à terre il planta le drapeau de la France et prit possession du pays au nom de son maître, et conformément au droit public des nations. Le P. Biart dit qu'il fut véritablement le parrain de la *Nouvelle France* : car ce fut le nom qu'il donna à l'ensemble des pays dont il prit possession. Les plus anciennes cartes désignent sous cette appellation les pays qui s'étendent du Cap Breton à la Floride, qu'on indiquait comme beaucoup plus rapprochés l'un de l'autre qu'ils ne le sont en effet.

On ne sait pas comment s'écoulèrent les derniers jours de Verrazzani.—C'est ici le lieu de faire remarquer que cette Italie, tant injuriée et qui cependant a produit des auteurs, des architectes, des peintres, des sculpteurs et des hommes éminents dans toutes les branches des connaissances humaines, que cette Italie, dont on dit tant de mal, a fourni à cette époque les trois plus grands découvreurs, Venise, Cabot, Gênes, Colomb et Florence, Verrazzani.

Les malheurs de François Ier ne lui permirent de reprendre ses projets sur l'Amérique qu'en 1534, et ce fut alors qu'il donna à Jacques Cartier, marin de Saint-Malo, deux navires de 60 tonneaux avec 120 hommes d'équipages pour aller de nouveau à la découverte de nouvelles terres ; ou à la découverte d'un passage qui put conduire aux Indes et aux riches îles de Sigambu (Japon), indiquées par Marco-Polo, autre grand voyageur italien.

Jacques Cartier partit de Saint-Malo le 20 avril 1534,—et arriva à l'Île de Terre-Neuve le 10 mai près de Bonavista où il ne put aborder à cause des glaces ; il prit terre à un port situé plus au nord qu'il nomma Sainte-Croix ; puis il découvrit les Îles-aux-oiseaux ; puis le Labrador. Après avoir traversé le détroit de Belle-Isle il vint à Blanc-Sablon, puis à la baie des Îlets, (Phélippeaux, maintenant Brador) ; passa le port dit de Brest et rencontra une barque roche-

loise qui cherchait ce port et prit de lui des renseignements. Jacques Cartier passa ensuite au sud, visita la Baie-des-Chaleurs à la quelle il donna son nom et où il planta une Croix sur laquelle il grava les mots : *Vive le roi de France*.—De là Cartier cotoya la rive, allant au nord, visita l'Île d'Anticosti, puis la côte nord du golfe la plus voisine de Mont-Joli, qu'il appelle Cap Tiennot dans sa relation.

Cartier fait une triste peinture du Labrador, de Terre-Neuve et de leurs habitants. C'est qu'en effet cette côte du Labrador a un aspect singulièrement sauvage, avec ses rochers de granit, arrondis par les flots de la mer, avec ses landes désolées et n'offrant à peine ça et là que quelques arbustes rabougris. Terre-Neuve au premier aspect n'offre guère un autre spectacle ; mais l'intérieur cependant est bien différent, et ses côtes et ses territoires ont une immense valeur sous le rapport de la pêche et de la chasse, dont peu de personnes connaissent la véritable importance.

Jacques Cartier ne trouva pas beaux les Esquimaux qu'il rencontra au Labrador et à Terre-Neuve, et de fait cette race n'est pas belle de figure ; mais c'est une race forte et vigoureuse, et bien différente, comme caractère, intelligence et vigueur, de ce qu'on a coutume de la représenter dans une foule d'ouvrages de fantaisie qui, malheureusement, sont quelquefois plus lus que les livres sérieux. Ces Esquimaux firent, avant le temps de J. Cartier, la guerre, pendant plusieurs années, aux Basques et aux Bretons qu'ils avaient d'abord bien reçus mais dont ils eurent ensuite à se plaindre.

Jacques Cartier dans sa visite au sud du golfe St. Laurent eut une entrevue avec les naturels de la Baie des Chaleurs, auxquels il fit des présents, parmi lesquels comptaient en première ligne des haches que Cartier appelle, on ne sait pourquoi, des *mitaines*. Le chef de cette tribu des Souriquois, qui se présenta à Cartier couvert d'une peau d'ours, sembla d'abord très fâché de la croix que l'étranger avait planté sur le sol de son pays ; mais on réussit à l'apaiser, et ses deux fils consentirent à demeurer sur le navire de Cartier et à le suivre en France.

ARTHUR CASGRAIN.

(A continuer.)

## EDUCATION.

### PEDAGOGIE.

#### COMMENT UN MAÎTRE PEUT RÉFORMER SA CLASSE.

##### 6e article (1).

(Suite.)

*Arithmétique et système métrique.*—L'arithmétique est généralement la branche d'enseignement qui donne les résultats les plus satisfaisants dans les écoles ; en général aussi les enfants montrent peu d'aversion pour cette étude. Elle a, en effet, un caractère d'utilité qui frappe, et, dans les exercices dont elle se compose, elle offre une variété que ne présentent pas au même degré les autres études. Il y a pourtant beaucoup à faire dans celle-ci pour les maîtres qui veulent réformer leur classe.

Le premier soin doit être de renoncer à un enseignement abstrait et trop théorique. Dans le principe, il ne faut exercer les enfants que sur des nombres concrets, et employer, comme nous avons dit, des objets matériels, afin de leur donner une idée exacte des nombres sur lesquels on les fait opérer. Pendant longtemps, et on peut dire toutes les fois que c'est possible, il faut recourir à ces moyens, afin de rendre les quantités sensibles à leurs yeux. Dans les écoles primaires, on ne devrait donner à faire des opérations sur des nombres abstraits, que lorsque les élèves connaissant bien chaque espèce d'opération, il ne s'agit plus que de les habituer à les faire rapidement.

Mais le meilleur moyen de rendre l'étude du calcul intéressante pour les enfants est d'y joindre de bonne heure celle du système métrique. Trop souvent on attend, pour la commencer, que les enfants aient vu presque toute l'arith-

(1) Voir les Nos. 8, 10, 11 et 12, pages 134, 179, 193 et 210 de 1858, et le No. 1, page 3 de 1859.

métrique. On suppose que leur intelligence a besoin d'être assez exercée pour comprendre ce que le système métrique a de savant dans sa simplicité.

A cet égard, on se trompe de toutes les manières. Il n'est pas question de montrer aux enfants le rapport des mesures entre elles, et comment on peut passer de l'une à l'autre; il suffit de les familiariser avec la connaissance et l'emploi des principales mesures. Or, on ne saurait s'y prendre de trop bonne heure, d'autant plus qu'en différant, comme on fait, les élèves quittent l'école ne connaissant le système métrique que très imparfaitement, et ayant été trop peu exercés pour ne pas commettre plus tard une foule d'erreurs. On se prive d'ailleurs volontairement de toutes les facilités que cette connaissance offre pour rendre l'étude du calcul intéressante. Comment, en outre, faire des calculs qui aient une véritable utilité pratique, si on ne fait pas usage des mesures qui servent à exprimer toutes les quantités, et si on ne les connaît pas!

On ne saurait donc commencer trop tôt cette étude. C'est ce qu'on peut faire dès que les enfants connaissent la numération et le principe sur lequel elle repose. Il est très aisé dès lors de leur faire comprendre comment le mètre contient 10 décimètres; le décimètre 10 centimètres, et le centimètre 10 millimètres. D'ailleurs ce n'est pas théoriquement qu'il faut l'expliquer; c'est pratiquement qu'il faut le montrer, le mètre à la main et en mesurant avec les élèves. Montrons aussi comment le kilogramme se décompose successivement en hectogrammes, en décagrammes, en grammes, etc.; de même pour le litre et ses multiples et sous-multiples, pour le franc et ses divisions.

Les mesures de surface et de solidité, plus difficiles à comprendre, viendront plus tard, bien qu'il ne faille pas attendre trop longtemps, la pratique devant singulièrement en faciliter l'intelligence. Ajournons du reste les définitions savantes de ces mesures, leur rapport avec le mètre, la manière dont elles en sont dérivées et les exercices sur la transformation de ces mesures les unes dans les autres.

Enseignons d'ailleurs tout cela par la pratique. Mesurons, pesons, toisons, jaugeons; faisons surtout mesurer, peser, toiser et jauger par les élèves, car ils apprendront encore plus en opérant eux-mêmes qu'en nous voyant opérer. Mesurons la longueur et la largeur de tous les objets qui se trouvent dans la classe, bancs, tables, bureau, tableaux, murs, plancher, portes, fenêtres; mesurons les dimensions du bâtiment, celles de la cour, du jardin, la distance d'un lieu à un autre dans la commune; pesons et mesurons tout ce que nous avons sous la main, des liquides, des grains, des matières sèches de toute espèce; calculons, en les mesurant, la superficie de la classe, de la cour, d'une place, d'un jardin, d'un champ; évaluons le volume d'un tas de fumier, d'un monceau de pommes de terre, de sable, de matériaux quelconques; la solidité d'un bloc de pierre, le volume d'une pièce de bois, la capacité d'une fosse, d'un bassin, d'un vase, d'une cuve.

Nous avons là une mine inépuisable d'exercices, tous du plus haut intérêt pour les enfants, parce qu'ils leur montrent l'utilité de la science, tout en satisfaisant leur besoin d'activité. De pareils exercices faits une ou deux fois par semaine, et présentés aux élèves comme une récompense de leur travail et de leur faire prendre le goût de l'étude.

*Dessin linéaire; géométrie et application.*—Nous rapprochons ces différents objets de l'arithmétique et du système métrique, parce que le dessin linéaire dans la plupart des écoles ne peut guère consister que dans la représentation des objets terminés par des lignes régulières, et qui sont, par conséquent, susceptibles d'être mesurés. Nous joignons en outre la géométrie au dessin, non pas que nous proposons de faire dans les écoles un cours suivi de géométrie, mais parce que le dessin linéaire ne peut pas aller sans la connaissance des propriétés des lignes et des principales

figures de la géométrie. Il serait d'ailleurs impossible, sans ces notions très élémentaires, de faire aucune des applications les plus utiles des connaissances précédentes. Ainsi, sans les premières notions de géométrie, il est impossible de faire lire aux élèves aucun exercice de toisé, d'arpentage; de lever des plans, de les exercer à mesurer des surfaces et des volumes, à cuber des pièces de bois, des matériaux, toutes choses utiles, nécessaires même à tous les hommes, qui se présentent dans toutes les professions, et dont les habitants des campagnes ont autant besoin que personne.

Il suffit d'énoncer ces différents exercices, pour indiquer comment ils sont de nature à répandre de l'intérêt sur les enseignements auxquels ils se rattachent. Il est certain que la perspective de quelques-uns de ces exercices faits en plein air, et où les enfants trouvent à satisfaire leur besoin de faire usage de leurs membres, suffit pour exciter leur ardeur pendant les leçons qui précèdent, et que ce souvenir les animera encore pendant celles qui suivront. On sait aussi combien le dessin plaît naturellement aux enfants; le goût qu'ils y trouvent repose en partie sur ce besoin d'agir et de reposer leur esprit en exerçant leur corps.

Mais le dessin linéaire n'est pas seulement utile comme moyen d'intéresser les élèves et de répandre de l'attrait sur leurs études, et surtout à cause des notions qui s'y rattachent et des applications qu'on peut en faire dans presque toutes les positions; il n'est pas moins utile aux instituteurs, comme moyen de donner plus de vie à tout leur enseignement et de frapper l'esprit des enfants par la représentation des objets dont ils les entretiennent. On l'a dit bien des fois: le maître qui enseigne le mieux est celui qui fait le plus usage de la craie. Une bonne leçon doit toujours se faire devant le tableau noir et la craie à la main. A tout instant, en effet, un maître peut trouver l'occasion d'éveiller l'attention des élèves, avec quelques coups de craie sur le tableau, beaucoup plus vivement qu'il ne pourrait faire avec toutes ses paroles.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question et de montrer l'utilité de la connaissance du dessin pour les maîtres et de son influence sur l'enseignement. Nous ne voulons pourtant pas quitter ce sujet sans répondre à ceux qui seraient dans le cas d'objecter leur ignorance. Il n'en est pas du dessin linéaire comme du dessin pittoresque qui exige des dispositions particulières. Il n'y a personne qui ne puisse, avec une dose même médiocre de bonne volonté, arriver à une habileté suffisante en dessin linéaire. Il n'y a d'ailleurs aucun maître qui ne puisse l'apprendre seul. Avec un traité accompagné de planches, en s'exerçant à en reproduire les lignes, les combinaisons de lignes et les différentes figures, soit avec la craie sur le tableau, soit sur le papier avec le crayon ou la plume à la main, ou avec le secours des instruments, tout instituteur qui le voudra, pourra, en très peu de temps, se mettre en état d'enseigner le dessin linéaire à ses élèves et s'en servir dans ses différentes leçons.

*Géographie.*—La géographie est encore une branche d'instruction qui est éminemment propre à inspirer du goût pour l'étude; cependant, malgré les difficultés qu'elle présente, on en tire rarement parti comme on le devrait. On a répété depuis longtemps qu'elle doit s'enseigner par les cartes, et, grâce aux sacrifices que les municipalités s'imposent généralement en faveur de l'instruction primaire, il y a bien peu d'écoles où l'on ne trouve les cartes les plus indispensables pour l'enseignement de la géographie. C'est déjà un grand progrès, mais ce n'est pas assez; cet enseignement attend encore presque partout une réforme importante.

On se sert de cartes, il est vrai, pour apprendre la géographie; mais les enfants ne comprennent pas les cartes devant lesquelles on leur enseigne; ces cartes ne disent presque rien à leur esprit, elles ne sont pas pour eux la représentation des pays qui y sont indiqués. Les enfants connaissent



la position des lieux sur la carte, et ils n'ont aucune idée de la position des lieux sur la terre. C'est ce qu'on ne leur a pas appris à se reconnaître sur les cartes, et à se figurer la position et l'étendue des pays qu'elles représentent. On commence, en effet, par où il faudrait finir; on leur parle de la ferme de la terre, de ses grandes divisions, des continents et des parties du monde, des mers et des océans, des chaînes de montagnes et des bassins qu'elles forment, et on oublie justement de leur donner une idée des choses que désignent tous ces noms.

Pour donner aux enfants une idée exacte des cartes et de la manière d'y représenter de vastes étendues de pays, il faudrait, en partant de quelque chose qu'ils connaissent bien, leur apprendre comment on peut représenter sur une surface quelconque une étendue beaucoup plus considérable. La topographie de la classe doit donc être le point de départ d'un bon enseignement de la géographie. Passant de la classe, au plan de la maison d'école, de celui-ci au plan des maisons voisines, et à celui de la commune, puis au plan du canton et successivement à la carte de l'arrondissement, à celle du département de la France, on arrive enfin à la carte d'Europe et à celle du monde. Dans cette marche progressive les élèves voient les plans et les cartes représenter des surfaces de plus en plus étendues et les lieux y occuper de moins en moins d'espace. Ils sont donc amenés graduellement à se rendre compte, à la simple inspection d'une carte, de sa position et de la véritable étendue des lieux.

En outre, si, en suivant cet ordre, on leur a appris à s'orienter chaque fois, par rapport au lieu où ils se trouvent, ils s'orienteront de même dans le monde. On voit comment un enseignement qui part de la classe où les enfants passent leurs journées, c'est-à-dire de ce qu'ils connaissent le mieux, et qui de proche en proche, les conduit du connu à l'inconnu, enlève à l'étude une partie de ses difficultés et de l'ennui qui l'accompagne. En outre, dans ces premières notions, les élèves sont appelés à nous aider eux-mêmes dans les plans que nous levons de la classe, de la maison d'école, de la cour, du jardin, de la commune, et dans les mesures que nous prenons pour les lever. Ce sont autant d'exercices manuels et de leçons en plein air qui deviennent une véritable récréation pour les enfants. Une leçon de ce genre donne de l'ardeur pour huit ou quinze jours et toutes les études s'en ressentent.

Ce n'est pas tout: c'est dans ces leçons hors des murs de la classe qu'il faut non-seulement apprendre aux élèves à s'orienter, mais encore leur donner une idée de tous les objets dont s'occupe la géographie et que les cartes ont pour but de représenter d'une manière conventionnelle. Il n'y a presque pas une commune qui n'ait sur son territoire ou dans son voisinage une colline ou un éteuu, une rivière, un ruisseau ou un cours d'eau quelconque. Il n'en faut pas davantage pour donner aux élèves une idée des montagnes, des versants, des plateaux, des vallées, des plaines, des bassins, des mers, du cours des eaux, des fleuves et des rivières, de leurs affluents, des îles, isthmes, détroits, golfes, caps, de tous les accidents géographiques, en un mot, beaucoup mieux que ne pourraient le faire la vue des cartes et les meilleures définitions.

Est-il besoin de faire ressortir l'attrait que doit avoir pour des enfants un enseignement ainsi donné dans des excursions en pleine campagne, pendant lesquelles, avec une pelle et quelques mottes de terre jetées sur le bord d'une mare ou d'un ruisseau, ils sont appelés à imiter en petit et à créer en quelque sorte les objets dont on les entretient? Combien de semblables excursions faites quelques fois le jeudi et le dimanche, et annoncées d'avance comme la récompense de l'application et du travail, n'exciteraient-elles pas l'intérêt des élèves!

*Histoire.*—L'enseignement de l'histoire ne nous offre pas,

comme celui de la géographie, l'occasion de plaire aux enfants, en donnant satisfaction à leur besoin d'agir et de changer de place. Cependant il ne reste pas dépourvu pour cela de toute espèce d'intérêt pour eux, si nous savons le donner d'une manière convenable. Il y a d'ailleurs d'autres nécessités auxquelles il faut pourvoir, et il est bon d'accoutumer les enfants à faire violence à leur nature en se pliant à un travail sédentaire; l'instruction est à ce prix.

Remarquons, en outre, que si l'histoire ne répond pas au besoin d'activité des élèves, elle répond à un besoin de leur esprit, à cette curiosité naturelle à tous les hommes, mais si vive chez les enfants et qui leur fait prendre tant de goût aux histoires. Il est vrai que l'histoire, comme on l'enseigne en général dans les écoles, satisfait très-peu cette curiosité: ils aiment les histoires, et rien n'y ressemble aussi peu que l'histoire telle quelle se présente dans les petits livres commodes qu'on peut leur mettre entre les mains. Rien n'est sec, rien n'est aride et fastidieux, comme la plupart de ces résumés où, à force de vouloir condenser sous un petit volume la plus grande somme de faits, on dépouille les événements de tout ce qui leur donne de la vie et de l'intérêt, réduisant l'histoire à n'être guère qu'une liste chronologique de noms et de dates, et transformant un livre d'histoire en une table des matières.

Un pareil enseignement est tout à fait à changer: soyons bien persuadés que ce n'est pas avec ces petits livres qu'on peut enseigner l'histoire aux enfants et en particulier l'histoire de France. Nous ne demandons pourtant pas qu'on les supprime, tant s'en faut: on ne pourrait pas les remplacer par de plus volumineux; d'ailleurs ils ont leur utilité, mais il faut savoir s'en servir. Ces livres ne doivent être que le résumé d'une leçon faite par le maître sur un point quelconque de l'histoire, leçon qui donne lieu ensuite à des explications et à des questions, pour s'assurer si les élèves ont compris et retenu, et après lesquelles le résumé vient comme moyen de graver dans la mémoire ce qui a été ainsi expliqué.

On peut objecter à cela que tous les maîtres ne sont pas aptes à faire de semblables leçons. Pour exposer ainsi les faits historiques de vive voix et avec suite, il faut une mémoire et une facilité d'élocution dont tout le monde n'est pas doué; mais cela n'est pas nécessaire. A défaut d'un récit fait ainsi par le maître, on peut se contenter de le lire dans un livre où les faits sont beaucoup plus développés que dans celui des élèves. Il n'y a pas un maître qui, en lisant le récit d'un événement, ne puisse faire une leçon bien mieux qu'en commençant à faire apprendre par cœur une page d'un résumé, comme c'est le cas aujourd'hui. Il suffit qu'il sache s'interrompre de temps en temps pour ajouter quelques explications à celles de son auteur, pour faire mieux comprendre quelques termes, pour s'assurer si les élèves ont bien saisi le sens de ce qui précède et pour provoquer leurs questions par les siennes.

Si en même temps on a soin d'appuyer cet enseignement sur la géographie, en mettant sous les yeux la carte du pays où se passent les faits racontés, ou localise par là les événements et l'on en grave plus aisément le souvenir. La facilité à les retenir augmente alors pour les élèves l'attrait d'un enseignement où la mémoire n'est plus seule en jeu, mais où la raison et le jugement se trouvent exercés, et où le cœur et l'esprit trouvent à la fois à se satisfaire.—J. J. RAPET.

### Exercices pour les élèves des écoles.

*Vers à apprendre par cœur.*

#### LA CRÉATION.

Écoutez, Jehovah s'élançait

Du sein de son éternité.

Le chaos endormi s'éveille en sa présence,

Sa vertu la féconde et au tout-puissant

Repose sur l'immensité.

Dieu dit, et le jour fut ; Dieu dit et les étoiles  
De la nuit éternelle éclaircissent les voiles.  
Tous les éléments divers,  
A sa voix se séparèrent ;  
Les eaux soudain s'écoulèrent  
Dans le lit creusé des mers ;  
Les montagnes s'élevèrent.  
Et les aquilons volèrent  
Dans les libres champs des airs.  
Sept fois de Jéhova la parole féconde  
Se fit entendre au monde,  
Et sept fois le néant à sa voix répondit ;  
Et Dieu dit : faisons l'homme à ma vivante image.  
Il dit, l'homme naquit : à ce dernier ouvrage,  
Le Verbe créateur s'arrêta et s'applaudit.

LAMARTINE.

Exercices de Grammaire.

26. L'auxiliaire Être.

**Amour de la terre natale.**—Les hommes se sentent liés par quelque chose de fort, lorsqu'ils songent que la terre qui fut leur mère et leur nourrice, étant vivants, sera aussi leur asile quand ils auront été enlevés à la vie de ce monde. " Votre demeure sera la mienne, votre peuple sera le mien, disait Ruth à sa belle-mère Noémi ; je serais heureuse s'il m'était permis de mourir dans la terre où vous aurez été inhumée, si toutefois le Seigneur veut que je sois destinée à être plus longtemps que vous sur cette terre."

Joseph, étant à son lit de mort, dit à ses frères : " J'eusse été heureux de vous conduire dans la terre qui a été promise à notre race ; le ciel n'y veut pas, car je suis sur le point de mourir ; mais soyez sans inquiétude, le Seigneur vous y établira, soyez assez bons seulement pour y emporter mes os avec vous." Ce fut là sa dernière parole. Ce lui est une douceur, en mourant, d'espérer qu'après avoir été avec ses enfants et ses frères pendant sa vie, ses restes seront encore avec eux, quand il aura été enlevé par sa mort à leur affection.

Cet amour de la terre natale est un sentiment naturel à tous les peuples. Thémistocle, Athénien, qui était en exil dans le royaume de Perse, où il avait été reçu avec empressement par le roi et toute sa cour, recommanda à ses amis, quels qu'eussent été les égards dont il avait été l'objet de la part de son hôte illustre, que ses os fussent transportés dans l'Attique, et y fussent inhumés secrètement.

" J'étais devant le roi, dit Néhémie, un des captifs à Babylone, et je lui présentais à boire, et je semblais être languissant en sa présence. Et le roi me dit : " Pourquoi votre visage est-il si triste, puisque je ne vois pas que vous soyez malade ?—Et comment pourrait-il se faire que mon visage ne fût pas attristé, répliqua-t-il, lorsque la ville où furent ensevelis mes ancêtres a été saccagée ? Il faudrait que mon cœur eût été fait de marbre pour qu'il ne fût pas triste à cette pensée. Renvoyez-moi en Judée, afin que je puisse rebâtir la cité de mes ancêtres. " Cette faveur ayant été accordée, la ville sainte fut bientôt reconstruite."

Tant que les Juifs furent dans la terre d'exil, ils ne cessèrent de se lamenter, en se souvenant de Sion. Leurs instruments de musique, qui avaient été autrefois leur consolation et leur joie, étaient suspendus aux saules des fleuves de Babylone. Comment en aurait-il été autrement ? Lorsque ces infortunés captifs eurent été assez heureux pour avoir été laissés sur le sol où ils étaient nés, s'écriaient dans leurs lamentations, dont nous eussions été attendris : " Pourquoi faut-il, Seigneur, que Sion ait été détruite et que ses habitants aient été emmenés sur la terre étrangère ? Il est temps que vous ayez compassion de vos infortunés enfants qui sont pleins d'amour pour ses ruines et ses pierres démolies."

Questionnaire.

I. Relevez les propositions qui contiennent le verbe *être* à l'indicatif ; vous ferez connaître les temps auxquels ce mode est employé.

**CORRIGÉ.**—Présent : je suis sur le point de mourir ; ce lui est une douceur d'espérer ; etc.—Imparfait : qui était en exil chez les Perses ;—s'il m'était permis de mourir dans la terre ;—j'étais devant le roi ; etc.—Prétérit simple : qui fut là sa dernière parole ; etc.—Parfait : qui a été promise à notre race ;—lorsque la ville... a été saccagée ; etc.—Prétérit antérieur : dès que les vainqueurs eurent été forcés de revenir dans leur patrie ; etc.—Plus-que-parfait : où il avait été reçu généreusement par le roi et toute sa cour ;—dont il avait été l'objet ; etc.—Futur : la terre sera aussi leur asile ;—votre

demeure sera la mienne ;—ses restes seront encore avec eux : etc.—Futur antérieur : quand ils auront été arrachés à la vie de ce monde :—où vous aurez été inhumée ; etc.

II. Relevez les propositions dont le verbe *être* est au conditionnel ; vous ferez connaître les temps auxquels ce mode est employé.

**CORRIGÉ.**—Présent : je serais heureuse.—Passé : j'eusse été heureux de vous conduire dans la terre ;—comment en aurait-il été autrement ?—ont nous eussions été attendris ; etc.

III. Relevez les propositions qui renferment le verbe *être* à l'impréatif.

**CORRIGÉ.**—Mais soyez sans inquiétude ;—soyez assez bon pour emporter mes os avec vous.

IV. Relevez les propositions qui contiennent le verbe *être* au subjonctif ; vous ferez connaître à quels temps ce mode y est employé.

**CORRIGÉ.**—Présent : que je sois destinée à être plus longtemps que vous sur la terre ;—je ne vois pas que vous soyez malade : etc.—Imparfait : Thémistocle recommanda à ses amis que ses os fussent transportés dans l'Attique et y fussent inhumés ;—que mon visage ne fût pas attristé ; etc.—Parfait : pourquoi faut-il que Sion ait été détruite ?—que ses habitants aient été emmenés sur la terre étrangère ? etc.—Plus-que-parfait : quels qu'eussent été les égards dont il avait été l'objet de la part de son hôte illustre.

V. Relevez le verbe *être* toutes les fois qu'il se trouvera à l'infinitif ou au participe.

**CORRIGÉ.**—Infinitif présent : être, dans destinée à être plus longtemps.—Infinitif parfait : avoir été, dans après avoir été avec ses enfants et ses frères, etc., avoir été laissés.—Participe passé : ayant été, dans : cette faveur lui ayant été accordée.

VI. Relevez les noms de cet exercice et donnez, pour chacun d'eux, des adjectifs et des verbes de la même famille.

**CORRIGÉ.**—*Hommes* : humain, humaniser ;—*terre* : terrestre, enterrer ;—*nourrice* : nourrissant, nourrir ;—*vie* : vif, vivre ;—*monde* : mondain ;—*seigneur* : seigneurial ;—*lit* : aliter ;—*point* : pointilleux, pointer ;—*inquiétude* : inquiet, inquiéter ;—*os* : osseux, désosser ;—*douceur* : doucereux, adoucir ;—*enfants* : enfantin, enfanter ;—*restes* : restant, rester ;—*mort* : mortel, immortaliser ;—*affection* : affectueux, affectionner ;—*amour* : aimable, aimer ;—*sentiment* : sentimental, sentir ;—*peuples* : populeux, peupler ;—*exil* : exilé, exiler ;—*empressement* : s'empresser ;—*roi* : royal, régner ;—*cour* : courtois, courtiser ;—*objet* : objecter ;—*part* : partiel, répartir ;—*présence* : présent, présenter ;—*visage* : visuel, envisager ;—*cœur* : cordial, accorder ;—*marbre* : marbré, marbrer ;—*pensée* : pensif, penser ;—*faveur* : favorable, favoriser ;—*instruments* : instrumental, instrumenter ;—*musique* : musical ;—*consolation* : inconsolable, consoler ;—*joie* : joyeux, réjouir ;—*fleuve* : fluvial, affluer ;—*vainqueurs* : vaincre ;—*patrie* : patriotique, expatrier ;—*lamentations* : lamentable, se lamenter ;—*habitants* : inhabité, habiter ;—*temps* : temporel, temporiser ;—*compassion* : compatissant, compatir ;—*ruines* : ruineux, ruiner ;—*pierres* : pierreuse, empierrer.

VII. Relevez les verbes à mode personnel et à un temps simple, donnez pour chacun d'eux un nom de la même famille.

**CORRIGÉ.**—*Se sentent* : senteur ;—*songent* : songe ;—*disait* : diseur ;—*mourir* : mort ;—*veut* : volonté ;—*établira* : établissement ;—*recommanda* : recommandation ;—*présentais* : présentation ;—*semblais* : semblance ;—*pourrait-il* : pouvoir ;—*répliqua* : réplique ;—*renvoyez* : renvoi ;—*s'écriaient* : cri.

ANECDOTES

GRAMMATICALES ET LITTÉRAIRES.

— " Ce gigot est incuit, disait à son hôte un homme qui faisait le beau parleur.—Monsieur, répondit l'hôte, c'est par l'insoin de la cuisinière."

— Deux personnes avaient une discussion grammaticale. L'une prétendait dire : *Versez-moi à boire* ; l'autre : *Donnez-moi à boire*. " Qu'en pensez-vous, disaient-elles à un académicien ? jugez-nous.—Vous avez tort tous les deux, reprit l'académicien, car vous devriez dire : *Menez-nous boire*."

— Un homme, qui ne lit guère, disait dans une société : " Je relis Montaigne pour la sixième fois.—Monsieur est relieur ? " demanda un auditeur qui le connaissait.

— Voltaire plaisantait quelquefois sur le style de certains auteurs, style tout hérissé d'épithètes. " Si l'on pouvait leur faire entendre, disait-il, que l'adjectif est le plus grand ennemi du substantif, bien qu'ils s'accordent en genre et en nombre ! "

— " Vous mangez le plus pur de notre substance, disait un homme de lettres à un libraire : voyez que d'auteurs pauvres.—Mais aussi, reprit le libraire, voyez que de pauvres auteurs ! "

—Un lord, qui était aussi content de ses chevaux qu'il était fier de sa décoration de l'ordre de la Jarretière, avait fait écrire au-dessus de son écurie : " Honni soit qui mal y pense ! "

—Madame de Sévigné s'informant de la santé du grammairien Ménage, il lui dit : " Madame, je suis enrhumé.—Je la suis aussi, répondit-elle.—Il me semble, madame, reprit Ménage, que, selon les règles de notre langue, il faudrait dire : *Je le suis*.—Vous direz comme il vous plaira, ajouta-t-elle, mais, pour moi, je croirais avoir de la barbe si je disais autrement."

Recueillies par P. LAROUSSE.

NOTA. Ce ne sont pas là de simples anecdotes plus ou moins récréatives, et nous manquerions complètement le but que nous nous proposons en les donnant, si le maître négligeait d'accompagner chacune d'elles de questions propres à faire ressortir le point grammatical ou littéraire auquel elles se rapportent. C'est ainsi, par exemple, qu'il est indispensable, pour l'intelligence de l'avant-dernière anecdote, que l'instituteur dise à ses élèves que l'Ordre de la Jarretière a pour devise cette phrase si connue d'Edouard III : *Honni soit qui mal y pense*.—L'Ecole Normale.

## AVIS OFFICIELS.



### SEPARATION ET ANNEXION DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, le 3 mars courant, de permettre que la partie de territoire ci-après décrite, laquelle a été détachée de St. Césaire et a été annexée à St. Pie, pour fins religieuses et civiles, soit aussi pour fins scolaires annexée à cette dernière localité, savoir : Une étendue de territoire, dans le comté de Rouville, dans le diocèse de St. Hyacinthe, contenant soixante arpents de front sur vingt huit arpents de profondeur, formant un territoire borné comme suit, savoir : A l'ouest par le cordon qui divise les terres du rang St. Ours de celles de la rivière Yamaska, au nord par la ligne sud des terres du rang l'Espérance, à l'est par la ligne ouest du rang d'Elmire, et au sud par la terre qui divise la terre d'André Monty de celle de Charles Roy et celle d'Eusébe Bienvenu de celle de Jean-Baptiste Codère.

### NOMINATIONS.

#### EXAMINATEUR.

Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, a bien voulu, le 3 Mars courant, nommer le Révérend George V. Hansman, membre du Bureau des Examineurs protestants de Québec, en remplacement du Révérend M. MacKie, qui a quitté la province.

#### COMMISSAIRES D'ECOLE.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, le 23 du courant, de faire les nominations suivantes de commissaires d'école :

Comté de Laval.—Ste. Rose : M. Léon Plessis Bélaïr.  
Comté de Mégantic.—St. Calixte : M. Joseph Lévesque.  
Comté de Shefford.—Stukely : M. John M. Brown.  
Comté d'Arthabaska.—Chester : M.M. Ludger Labrèche, Olivier Lafontaine, Amable Lemay et Pierre Benette.

#### BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

M.M. Louis Collard, Alphonse Piché, Joseph Senquet, Alphonse Valleton, Louis Gédéon Authier et Adolphe Moffatt, et Dlle. Edwidge Albina Boulay ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Dlles. Marie Soulanges Carron, Adèle Ladouceur, Mathilde Généreux, Mélanie Cyr, Marguerite Desroches, Marie Zaïde Lefebvre, Philomène Dinelle, Vitaline Lapière, Philomène Fontaine, Marie Prédalou, Olympe Benoit, Marie Desautels, Henriette Demers, Henriette Lesage, Delphine Lesage, Philomène Tétréau, Marie Rainville, Anatolie Poutré, Marie Beaudoin, Mathilde Dauchereau, Marcelline Sémur, Philomène Bomreville, Joséphine Ethier, Céline Rémillard, Philomène Desautels, Philomène Ledoux, Emilie Lebus, Marie-Louise Bouc, Joseph Hébert, Marie Adeline Brunet, Florence Duquet, Louise Métayer, Ethelrize Frahan, Adélaïde Surprenant, Virginie David, Athénais Villeneuve, Bridget Kavanaugh, Mary O'Neil, Sophie Saulnier, Marie-Louise Mailhot, Malvina Lemire, Emilie Gaudry, Philomène Roy, Zoé Lebus, Dames Joseph Damour, Anscélie Villeneuve, Louis Blanchard, Léon Kirouac, M.M. Charles Edmond Morrisson et Narcisse Boucher ont obtenu des diplômes leur permettant d'enseigner dans les écoles élémentaires.

F. X. VALADE,  
Secrétaire.

#### BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUEBEC.

Dlles. Mary Keogh, Marie Roy, Eulalie Caillolette, Marie Félicité Boulé, Philomène Gravel, Zoé Turgeon, Delphine Corriveau et Marceline Trépanier ont obtenus des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

C. DELAGRAVE,  
Secrétaire.

#### BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

Dlles. Adélaïde Rhault, Félicité Moreau, Philomène St.-Amand, Henriette Gill et M. François Lemay ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

J. HEBERT,  
Secrétaire.

#### BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE KAMOURASKA.

Dlle Arthémise Gagnon a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

M. Félix Labrie et Dlles Henriette Gagnon, Philomène Tremblay, Claire Roy et Lucie Malenfant ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

P. DUMAIS,  
Secrétaire.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) MARS, 1859.

### Sixième Conférence des Instituteurs en Rapport avec l'Ecole Normale Laval.

Présents :—MM. Le Principal Langevin, F. E. Juneau, l'Inspecteur Bardy, J. de Fenouillet, F. X. Toussaint, A. Doyle, Chs. Dion, N. Lacasse, D. Sweeny, J. Bte. Dugal, J. Lachance, B. Pelletier, J. G. Smith, J. F. N. Gravel, C. Côte, F. X. Gilbert, L. Roy, F. Paquet, Chs. Smith et tous les élèves de l'école normale.

En l'absence du Secrétaire, M. Napoléon Lacasse a été nommé secrétaire *pro-tempore*.

Les lectures, annoncées pour cette séance, n'ont pas eu lieu à cause de l'absence des membres qui s'en étaient chargés.

Un projet de règlement, préparé par le conseil, a été proposé à l'Association et adopté à l'unanimité.

Les deux questions suivantes, telles que proposées par M. le Principal, ont été discutées par MM. F. Paquet, F. X. Toussaint, l'Inspecteur P. M. Bardy, et F. E. Juneau :

1o. Les examens publics-sont-ils utiles, et, s'ils le sont, quel est le temps le plus favorable pour les faire ?

2o. Les représentations dramatiques sont-elles de quelque utilité à ces examens ?

M. le Principal Langevin a résumé les diverses opinions émises sur ce sujet, et il a été

Résolu, I.—Que les examens ont pour avantages,

- 1o. De faire mieux travailler les enfants ;
- 2o. De leur faire mettre de l'ensemble dans leurs études, en les obligeant à récapituler ce qu'ils ont appris par leçons détachées ;
- 3o. De récompenser le travail, l'application et le talent, en les mettant en évidence ;
- 4o. De faire connaître aux parents les progrès de leurs enfants ;
- 5o. De faire ressortir le mérite de l'instituteur et de son école ;
- 6o. D'inspirer généralement du goût pour l'instruction.

II.—Que, pour que les examens produisent ces résultats avantageux, il faut

- 1o. Qu'ils soient solides, et non superficiels ; qu'ils se fassent franchement et non pas par ruse ;
- 2o. Qu'ils soient préparés avec soin, mais qu'on ne consacre pas trop de temps à cette préparation ;
- 3o. Qu'il y assiste des personnes instruites, capables de juger de l'avancement des enfants.

III.—Que deux examens par année suffisent, l'un privé, l'autre public, et que souvent l'on peut même se contenter d'un seul.

IV.—Que l'époque la plus favorable pour ces examens serait, 1o. Pour les arrondissements formés principalement de cultivateurs, la fin de novembre et d'avril ; 2o. Pour les villages, la fin de janvier et de juin.

V.—Que les représentations dramatiques ont pour avantages,

1o. De soulager l'attention des auditeurs, en mêlant l'agréable à l'utile;

2o. D'accoutumer les enfants à se présenter, à parler, à déclamer en public;

3o. De leur inspirer de meilleurs sentiments, en leur présentant, pour ainsi dire, la morale en action.

Mais il faut les conditions suivantes :

1o. Que ces drames soient bien choisis, qu'ils soient moraux et à la portée des enfants;

2o. Qu'ils n'occupent pas trop de place, ni dans la préparation, ni dans l'examen lui-même.

Ils peuvent, dans les écoles, se réduire généralement aux genres suivants :

1o. Fables; 2o. Récits intéressants; 3o. Dialogues sur les avantages de l'éducation, sur quelques branches d'instruction, ou sur quelques points de morale; 4o. Petites discussions historiques préparées par l'instituteur; 5o. Petits drames moraux, dont la scène sera surtout à la campagne, et dont les acteurs seront principalement des enfants.

M. F. X. Toussaint, secondé par M. Chs Dion, a proposé, et il a été

Résolu—Que le président et le secrétaire, au nom de cette association, soient autorisés à demander à M. le Surintendant, et, s'il en est besoin, à la Législature, une aide de quatre cents piastres en faveur de la dite association.

MM. F. E. Juneau, J. Lafrance et C. Dufresne, ont été désignés par le conseil comme devant donner des lectures à la prochaine séance; et, il a été convenu, à la suggestion de M. le Principal, de discuter, à cette séance, la question suivante :

“ Les prix aux examens publics sont-ils de quelque utilité et jusqu'à quel point ? ”

Le temps n'a pas permis à M. le Principal de continuer son cours de physique à cette séance.

NAPOLEON LACASSE,  
Secrétaire *pro-temp.*

**Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1857.**

(Suite.)

Dans toutes nos institutions d'éducation supérieure réunies 7346 élèves, dont le français est la langue maternelle, apprennent l'anglais, et 1568, dont l'anglais est la langue maternelle, apprennent le français; c'est une augmentation de 1037 dans le premier cas, et une diminution de 112 dans l'autre. La grammaire latine s'enseigne à 1366 élèves; c'est une diminution très difficile à expliquer de 276. La grammaire grecque s'enseigne à 611 élèves; augmentation 4. 30 élèves apprennent l'allemand et 14 l'hébreux. La première de ces langues ne s'enseigne que dans cinq institutions et la seconde dans une seule. Il est évident d'après tout ce qui précède que l'abus de l'étude des langues mortes dans le Bas-Canada n'est pas aussi à redouter qu'on l'avait pensé. Il est même à craindre que ces hautes études ne soient pas ici ce qu'elles devraient y être, ce qu'elles sont par exemple en France et en Angleterre. Quelques maisons, celles surtout qui sont à la tête de l'enseignement essaient de relever sous ce point de vue le niveau des études; et leurs efforts doivent être approuvés par tous ceux qui désirent voir se développer l'élément littéraire dans ce pays. La mal ne consiste point dans le grand nombre de ceux qui reçoivent une éducation classique complète; mais au contraire, comme je l'ai déjà fait observer dans le rapport précédent, dans le grand nombre de jeunes gens, qui ne font qu'ébaucher leur éducation classique et, sortant du collège après avoir fait seulement une partie de leurs cours d'étude n'ont appris qu'un peu de latin, encore moins de grec, et presque rien des connaissances usuelles, pas même de celles que l'on puise dans une bonne école primaire-supérieure comme celles qui existent maintenant en Prusse, en France, aux Etats-Unis, dans le Haut-Canada, et comme quelques-unes de celles qui existent déjà dans le Bas-Canada et qui y seront plus nombreuses quand nos écoles normales auront pu former un nombre suffisant d'instituteurs et d'institutrices. Le cours des collèges classiques en effet diffère essentiellement de celui de toutes les autres institutions. Les premières années y sont surtout consacrées à l'étude des langues mortes, et si l'on y pousse plus loin l'étude des mathématiques et des sciences naturelles, ces dernières se trouvent rejetées à la fin de tout le cours. On a déjà fait beau-

coup, il est vrai, dans la plupart de nos maisons d'éducation pour combiner les études nécessaires au commerce et à l'industrie avec celles qui sont plus spécialement requises pour l'exercice des professions libérales; c'est ainsi que l'on a introduit presque partout l'enseignement du dessin linéaire et de la tenue des livres et commencé généralement en quatrième ou en troisième, l'enseignement de l'algèbre qui ne se faisait autrefois que dans la première année de philosophie. Mais quelque effort que l'on fasse, un cours d'étude classique, ne pourra jamais être conduit de manière à donner dans les premières années une éducation parfaitement adaptée à tous les besoins d'une société comme la nôtre; c'est donc aux parents à décider d'abord quelle espèce d'éducation ils veulent donner à leurs enfants, et à faire le choix d'une institution en vue de cette éducation. Le choix une fois fait, ils ne doivent plus regarder en arrière; mais à moins que les professeurs eux-mêmes ne les avertissent que leur enfant manque d'aptitude, et qu'il perd son temps, ils doivent persister à lui faire faire un *cours complet*.

L'idée la plus erronée et la plus funeste est de croire qu'un jeune homme qui a fait un cours d'étude dans une haute maison d'éducation est devenu par là-même impropre au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, et qu'il lui faut nécessairement s'il ne se destine pas à l'église, entrer dans les professions libérales ou dans la carrière administrative. Jusqu'ici on paraissait croire que le commerce, l'industrie et l'agriculture étaient au-dessous de la position acquise par le jeune homme qui avait reçu une éducation classique; aujourd'hui l'indépendance que se sont acquise par le commerce un bon nombre de nos concitoyens d'un côté, et la triste position qu'occupent dans les professions libérales des hommes mêmes très recommandables, à cause de l'encombrement de toutes ces carrières, d'un autre côté, ont modifié cette manière de voir; on se borne à se récrier contre l'inefficacité de l'éducation que l'on a reçue et l'on considère la trop grande somme de connaissances dont on est chargé comme un fardeau qui doit nous empêcher d'avancer dans le chemin de la fortune! Le déclassement de la jeunesse est plus encore le fruit de préjugés sociaux que de l'éducation donnée dans nos collèges, quoique jusqu'à ces dernières années la négligence que l'on avait mise à y introduire certaines branches usuelles, qui peuvent très bien marcher de pair avec une éducation classique, ait du contribuer à ce résultat.

Il reste bien quelque chose à faire surtout sous le rapport de la calligraphie, si peu cultivée et à la vérité si difficilement cultivable, avec de longs devoirs nécessairement écrits à la hâte, et où le fonds est jugé de préférence à la forme. Cependant d'après quelques-uns des chiffres que j'ai signalés plus haut, il est évident que ce ne sera bientôt plus l'absence de certaines connaissances, mais les goûts et les aspirations engendrés par les hautes études que l'on pourra indiquer comme les sources d'un mal dont on se plaint avec tant de raison. Or ces goûts et ces aspirations, l'opinion et l'exemple qui entraînent tout avec eux devraient parvenir à les modifier. C'est surtout lorsqu'elles s'appliquent à l'agriculture que les répugnances provenant de pareils sources paraissent absurdes. Cet art devenu une science fait aujourd'hui l'occupation d'un grand nombre d'hommes distingués en Europe et aux Etats-Unis, qui comptent pour les plus instruits de leurs pays; et quant au commerce il n'y a pas longtemps que l'on citait avec orgueil, à Boston, le fait que tous les principaux marchands et manufacturiers de cette ville étaient des élèves de Harvard ou de Cambridge.

Parmi les études que nous aimons à voir se propager dans nos collèges est celle de l'histoire, surtout de l'histoire du Canada, qui, disons-le à regret, n'est que très récemment introduite, et ne l'est même pas encore dans quelques maisons d'éducation. Elle s'est enseignée en 1857 à 1032 élèves dans les collèges classiques, à 401 dans les collèges industriels, à 811 dans les académies de garçons ou mixtes, à 1938 dans les académies de filles, et à 121 dans les écoles normales, en tout 4303. On peut dire que la presque totalité des élèves portés comme apprenant l'histoire, dans le petit tableau indiquant la statistique des branches d'enseignement les plus importantes dans toutes les institutions d'éducation et les écoles primaires réunies, étudient l'histoire de notre pays, soit dans l'abrégé de M. Garneau, soit dans un petit livre plus élémentaire qui contient les principaux faits de l'histoire Sainte, de l'histoire de France et de l'histoire du Canada.

L'histoire Sainte s'enseigne à 5400 élèves, l'histoire ancienne à 1297, et l'histoire générale à 962. L'histoire d'Angleterre s'enseigne à 754 élèves dans les collèges classiques, à 61 dans les collèges industriels, à 251 dans les académies de garçons ou mixtes à 210 dans les académies de filles, à 26 dans les écoles normales; en tout à 1994. L'histoire de France est enseignée à 457 élèves dans les collèges classiques, à 207 dans les collèges industriels, à 230 dans les académies de garçons ou mixtes, à 1072 dans les académies de filles, et à 28 dans les écoles normales; en tout, à 1994;

enfin l'histoire des Etats-Unis s'enseigne à 373 élèves dans les collèges classiques, à 37 dans les collèges industriels, à 78 dans les académies de garçons ou mixtes, et à 30 dans les académies de filles; en tout à 518.

Les belles-lettres, la rhétorique, la philosophie intellectuelle et morale ne s'enseignent dans les collèges classiques qu'aux élèves des classes qui en portent les noms; et qu'aux élèves les plus avancés des collèges industriels et des académies. Le droit constitutionnel, ou des notions de jurisprudence usuelle s'enseignent au moyen du livre de M. Crémazie, qui a pour titre *Notions utiles*, dans un certain nombre d'institutions. L'agriculture théorique est enseignée à 452 élèves, l'agriculture pratique à 204, et l'horticulture à 620.

Autant que j'en puis être informé cet enseignement est très limité dans sa portée; mais si incomplet qu'il soit, il ne peut manquer de produire un très grand bien. N'eût-il pour résultat que de faire apprécier aux élèves presque tous, fils de cultivateurs, le noble état exercé par leurs parents; de leur faire voir que nulle autre carrière n'offre des résultats plus certains, une indépendance et une aisance plus assurées, surtout pour un homme instruit qui peut combiner les progrès de la science avec les sages enseignements de la tradition; il semble qu'il s'établirait dans notre pays un état de choses tout différent de celui qui y règne, que l'émigration aux Etats-Unis qu'on ne peut jamais espérer faire cesser entièrement, diminuerait et se réduirait bientôt à cette classe d'hommes aventureux et remuants qui existent dans toutes les populations, et surtout dans celles qui sont douées d'une certaine vitalité; et que le déclassement de la jeunesse, cette autre plaie peut-être plus terrible que l'émigration, serait en partie guérie.

On apprendra donc avec plaisir que non seulement des leçons d'agriculture théorique sont données dans plusieurs collèges et académies; mais que de plus, aux collèges de l'Assomption, de Ste. Thérèse et de Ste. Anne, des terres ont été achetées expressément dans le but de mettre sous les yeux des élèves les résultats que l'on peut obtenir par la grande et la moyenne culture, et d'initier ceux d'entre eux qui le désirent à la pratique de cet art. Je n'ignore pas que l'établissement d'écoles spéciales d'agriculture serait encore un moyen beaucoup plus puissant et plus actif d'arriver au même but; mais il me semble que dans une aussi noble cause tout appui, tout secours si imparfait qu'il soit, doit être accepté avec reconnaissance.

Il en est de même de ce qui concerne les autres arts utiles et les

beaux-arts. Des écoles spéciales des arts et manufactures et des écoles de peinture ou de dessin seront peut-être dans quelques années ouvertes au public. Leur tâche aura été préparée, et leur clientèle pour bien dire aura été formée par l'enseignement que l'on fait de quelques-unes des branches qui s'y rapportent dans nos collèges classiques, dans nos collèges industriels, dans nos académies et même dans nos écoles primaires-supérieures. Le nombre des élèves qui apprennent le dessin linéaire est de 162 dans les collèges classiques, 137 dans les collèges industriels, 201 dans les académies de garçons, 97 dans les académies de filles, et 142 dans les écoles normales; en tout 739; l'augmentation n'est que de 9 sur l'année dernière, et comme il comprend les nouvelles écoles normales, il indique une diminution assez considérable dans les autres institutions; l'architecture s'enseigne à 290 élèves, le dessin ou l'aquarelle à 762. La musique instrumentale s'enseigne à 1366 élèves; elle ne s'enseignait qu'à 1225, augmentation 141.

Je suis heureux de pouvoir dire qu'un plus grand nombre d'institutions, que l'année dernière, se sont prêtées à nous donner les renseignements qui sont indiqués comme n'étant pas obligatoires; et ceci ne doit pas être perdu de vue en appréciant les résultats de deux classes de statistiques qui nous restent encore à passer en revue dans la récapitulation du tableau C; et qui ont rapport aux carrières embrassées par les élèves sortis, et à l'état sanitaire des divers établissements.

Le nombre d'élèves sortis après avoir terminé tout leur cours l'année précédente (1856) est de 317, il ne s'élevait qu'à 200, comme le constate le rapport de 1856, en 1855; le nombre de ceux sortis après avoir terminé plus de la moitié de leurs cours est de 417; il était de 414 en 1855. L'augmentation de 117 dans le premier cas est assez satisfaisante; surtout si comme nous l'espérons, ce progrès se maintient; quand au second chiffre, on ne peut que souhaiter de le voir diminuer chaque année pourvu que ce soit au profit du premier. Le nombre des élèves sortis d'une institution pour leurs études dans une autre est de 165. Le nombre des élèves sortis depuis deux ans qui se livrent à l'enseignement (savoir les années 1855 et 1856) est de 258. 20 appartiennent aux collèges classiques 18 aux collèges industriels, 86 aux académies de garçons ou mixtes; 94 aux académies de filles, et 40 aux écoles normales. Le nombre des élèves sortis dans la même période qui se livrent à l'agriculture est de 294; l'augmentation sur le nombre provenant des années 1854 et 1855, est de 62.

L'état sanitaire est résumé dans le petit tableau suivant:

## SANTÉ DES ÉLÈVES.

INSTITUTIONS.	NOMBRE D'ÉLÈVES ATTEINTS DE MALADIES GRAVES DANS L'ANNÉE.							NOMBRE D'ÉLÈVES DÉCÉDÉS DURANT L'ANNÉE.											
	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consumption, bronchites et autres mala. des org. de la resp.	Pleurésie.	Maladies graves des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Luxations, fractures et autres accidents.	Autres maladies.	Nombre total d'élèves malades durant l'année.	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consumption, bronchites et autres mala. des organes de la resp.	Pleurésie.	Maladie des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Tués accidentellement.	Noyés accidentellement.	Mort par suite d'autres maladies.	Nombre total d'élèves décédés durant l'année.
Collèges classiques.....	2	13	3	6	5	.....	.....	.....	29	.....	5	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6
Collèges industriels.....	1	1	1	3	.....	8	4	.....	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
Académies de garçons.....	2	14	.....	.....	3	126	3	1	149	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	3
Académies de filles.....	1	5	2	2	6	128	7	10	161	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	10	.....	12
Ecoles normales.....	2	4	.....	.....	.....	.....	.....	8	14	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
	8	37	6	11	14	262	14	19	371	3	7	1	.....	3	.....	3	11	.....	28

Le nombre d'élèves décédés est de 28, il était de 66 l'année dernière quoiqu'un moindre nombre d'institutions eussent donné les renseignements requis. Le nombre des maladies graves est plus considérable, mais tout en tenant compte de la plus grande abon-

dance de renseignements, il y a diminution dans la proportion des décès sur le nombre des maladies graves. Le nombre total des garçons dans toutes les maisons comprises sous la désignation de maisons d'éducation supérieure est de 9838; celui des filles de

14875. Le nombre des externes est de 18108, celui des demi-pensionnaires de 2327, celui des pensionnaires de 4278. Le nombre d'élèves catholiques est de 348 dans les universités, 1904 dans les collèges classiques, 1832 dans les collèges industriels, 3964 dans les académies de garçons ou mixtes, 13241 dans les académies de filles et 123 dans les écoles normales; en tout 21432. Le nombre des élèves protestants est de 88 dans les universités, 751 dans les collèges classiques, 105 dans les collèges industriels, 2155 dans les académies de garçons ou mixtes, 113 dans les académies de filles et 69 dans les écoles normales; en tout 3281. Il y a en tout 266 élèves dont les parents résident hors du Bas-Canada, sur ce nombre 8 viennent du Nouveau-Brunswick, 96 du Haut-Canada et 162 des Etats-Unis.

Sur la plupart des points importants on a pu voir dans cette récapitulation des statistiques de l'éducation supérieure un progrès assez satisfaisant, et quant aux indices défavorables que nous n'avons nullement dissimulés il est juste seulement d'observer que l'on ne peut guères asseoir un jugement que sur une série d'années comparées les unes aux autres et que mille causes accidentelles peuvent amener des fluctuations qui paraissent plus importantes au premier coup d'œil qu'elles ne le sont réellement. Il est aussi convenable de remarquer que dans les collèges classiques les élèves des quatre plus hautes classes qui ont cessé d'étudier la grammaire latine ne se trouvent point portés dans la colonne qui concerne cette branche d'étude.

Le tableau G contient particulièrement les renseignements transmis par les inspecteurs des écoles, corrigés et complétés par ceux qui me parviennent d'autres sources.

On ne devra donc point s'étonner de trouver quelque différence entre ce grand tableau synoptique et les petits tableaux qui se trouvent dans les rapports de quelques-uns des inspecteurs.

Il y a dans ce tableau 507 municipalités, 2568 arrondissements d'école, 2015 maisons d'école appartenant aux commissaires des municipalités ou aux syndics des minorités dissidentes, et 2537 écoles sous le contrôle absolu du département de l'instruction publique, indépendamment des écoles normales et de leurs écoles modèles annexées. Sur ce nombre il y a 2353 écoles élémentaires sous la régie des commissaires d'école, ayant 100989 élèves et 96 sous celle des syndics dissidents, ayant 2768 élèves.

Le nombre total des écoles primaires supérieures tant sous contrôle qu'indépendantes, est de 242 ayant 13609 élèves, et le nombre total des écoles élémentaires tant sous contrôle qu'indépendantes, est 2518 ayant 110441 élèves.

Le nombre des instituteurs est de 902; il était de 892 en 1856; augmentation 10. Ce peu d'augmentation indique qu'un grand nombre d'anciens instituteurs ont abandonné l'enseignement; ce que plusieurs ont fait en vue de la pension accordée. Il est certain qu'un bon nombre de nouveaux instituteurs se sont livrés à l'enseignement comme l'indiquent les statistiques de l'éducation supérieure et des écoles normales. Le nombre total des institutrices se livrant à l'enseignement est de 1850; il était de 1877 en 1856; diminution 27. Cette diminution s'explique facilement par l'obligation où elles ont été de se procurer des diplômes; comme un très grand nombre de nouvelles institutrices se sont présentées avec succès devant les bureaux d'examineurs, indépendamment de celles qui se livraient déjà à l'enseignement, il est certain qu'une forte proportion d'institutrices incapables ont été renvoyées; ce qui est d'ailleurs constaté par les rapports des inspecteurs et par la correspondance du département.

Le nombre d'instituteurs munis de diplômes qui se livrent à l'enseignement est de 532; il n'était que de 448 en 1856; augmentation 84; le nombre d'instituteurs non munis de diplômes est de 370; il était de 444 en 1856; diminution 74. Ce qui reste encore d'instituteurs laïques non munis de diplômes enseignent généralement dans les parties éloignées de la province, et dans des établissements nouveaux pour lesquels on a cru devoir user d'une certaine indulgence. Du reste, depuis la compilation des tableaux statistiques de 1857, beaucoup de localités ont été contraintes à se procurer des instituteurs ou des institutrices munis de diplômes; et c'est mon intention d'insister sur l'exécution la plus rigoureuse de cette condition apposée à l'octroi de la subvention législative dès que les questions soulevées au sujet de la création de nouveaux bureaux d'examineurs auront été décidées par le gouvernement et par la législature. Le nombre des institutrices munies de diplômes qui se livrent à l'enseignement est de 1100; il était de 303 en 1856; augmentation 797. Le nombre des institutrices non munies de diplômes qui se livrent encore à l'enseignement est de 750; il était de 1574 en 1856; diminution 824. La comparaison ne saurait être poussée plus loin en arrière, parce que plusieurs inspecteurs, avant 1856, comprenaient dans leurs rapports, comme étant munis de diplômes, beaucoup d'instituteurs et surtout d'institutrices qui

n'avaient qu'un certificat de capacité qu'ils leur avaient donné eux-mêmes provisoirement. C'est ce qui explique la grande diminution qu'il paraîtrait y avoir dans le nombre des institutrices munies de diplômes en 1856, d'après le rapport de l'année précédente.

(A Continuer.)

Revue Bibliographique.

*Theory and practice of teaching, or the motives and methods of good School-Keeping*, par M. David V. Page, A. M., 1 vol. in-8, New-York, 1856.

(Suite.)

C'est une question toujours bien difficile à résoudre que celle de savoir comment il est possible d'intéresser les enfants à ce qu'ils étudient. Si les moyens dont se sert l'instituteur pour parvenir à ce résultat ne sont pas efficaces, l'on conçoit facilement quelle rude atteinte cet échec peut porter à la discipline de l'école. Il est donc très important qu'il n'en emploie que de sûrs, que l'intérêt qu'il aura réussi à faire naître aille toujours croissant, et que, loin de cesser en même temps que ses leçons, le désir de s'instruire accompagne plus tard, dans la vie, ceux à qui il les aura données.

L'émulation est un de ces moyens. L'émulation, quoiqu'on en ait dit, n'est pas ici à dédaigner; mais elle a deux caractères bien distincts et qu'il faut se garder de confondre. C'est une louable émulation que celle qui nous porte à imiter, et même à surpasser ce qu'il y a de beau dans la conduite du prochain; mais elle est mauvaise si l'orgueil la fait naître, et si, pour atteindre un but, on le fait à son détriment. Dans le premier cas, c'est une vertu à laquelle il faut tendre les bras, dans le second, c'est un défaut que l'on ne doit jamais encourager.

« L'émulation n'est dangereuse que lorsqu'elle est imprudemment surexcitée. Sagement réglée, elle exerce la plus heureuse influence, non-seulement sur les études, mais encore sur le perfectionnement moral; car l'enfant est tellement sympathique aux autres enfants, qu'il n'est point d'effort qu'on ne puisse obtenir de lui en excitant son émulation et en le piquant d'honneur. »—H. Barrau, *Conseils sur l'Éducation*.

Exciter l'enfant à faire le bien par des promesses de récompense ou lui laisser entrevoir la punition pour un devoir mal accompli, est un usage basé sur l'ordre équitable des choses. Adopté par la société, il l'a été par la famille et dans l'école. M. Page repousse néanmoins ce système et prétend qu'il ne saurait nullement contribuer aux succès de l'instituteur. « Les récompenses, dit-il, sont souvent accordées à des sujets qui en sont indignes et qui n'aspirent, la plupart du temps, à les obtenir que pour satisfaire leur amour propre. Les efforts que l'on fait pour les mériter donnent naissance à une rivalité dangereuse: d'un côté, elles incitent à l'orgueil celui à qui elles sont décernées; de l'autre, elles portent au découragement et quelquefois à l'envie ou à la haine les élèves dont l'attente a été frustrée. En accordant des récompenses, il n'est pas possible, ajoute-t-il, de le faire de façon à rendre justice à tout le monde. »

Nous nous garderons bien de faire la guerre à l'auteur de ce qu'il ait formulé une semblable opinion, et nous pourrions, par de nombreux exemples, prouver qu'elle est erronée. Les distributions de prix se sont toujours faites et se font encore avec avantage dans presque toutes les grandes maisons d'éducation d'Europe et d'Amérique, et il est plus que probable que l'on n'y renoncera pas de si tôt. Non! nous ne croyons pas, ainsi que le pense l'auteur, que la satisfaction du devoir accompli et le sourire d'approbation du maître suffisent à lui faire aimer le travail auquel il se livre. Non! l'enfant ne se contente pas ainsi. Il faut encore joindre à cela l'attrait de la récompense qui lui est due,

Ce moyen que l'on emploie partout à créer une louable émulation va cependant encore de pair avec beaucoup d'autres. Eveillez aussi dans le cœur de l'enfant le désir de mériter, par ses efforts pour bien apprendre, les louanges de ses parents et les vôtres. Ce désir d'être applaudi est universel parmi les hommes; et, lorsqu'il ne dépasse pas certaines limites, s'il n'est pas entaché d'égoïsme, il ne laisse pas que d'être très innocent.

L'anecdote que l'on va lire prouve jusqu'à quel point, lorsqu'on veut s'en servir, ce dernier moyen d'émulation est puissant. M. McD., vénérable vieillard dont on conserve pieusement le souvenir au collège classique de M., et l'un des amis les plus dévoués à l'enfance qu'ait jamais possédé cette institution, s'était vainement donné mille soins pour attirer, sur ses leçons, l'attention de trois ou quatre jeunes têtes dont son latin effleurait à peine les oreilles. Promesses de récompenses, menaces de punitions, tout cela avait été mis en

usage, mais sans produire le moindre effet. Les compositions de concours pour les prix qui se donnent au mérite, à la fin de chaque année scolaire, commencent généralement, dans sa classe, vers le premier de mai, et M. McD., pour porter ses élèves à l'étude, ne manquait jamais de leur faire une naïve peinture du bonheur qu'éprouveraient les enfants dont les efforts seraient couronnés de succès. Ceux qui ne veulent pas travailler, répétait-il toujours, le regretteront, qu'ils en soient sûrs ; mais ils ne songent sans doute pas au chagrin qu'ils vont causer à leurs mères ; tandis qu'ils leur donneraient tant de joie en accomplissant leurs devoirs. Est-il rien de plus beau pour elles que de voir revenir leurs fils chargés des couronnes que l'on ne décerne toujours qu'à la sagesse ? Est-il, d'un autre côté, rien de plus navrant pour les cœurs de ces mères que d'apprendre que tous les sacrifices qu'elles s'imposent pour donner l'instruction à leurs enfants, n'ont abouti à rien ? M. McD... se servait toujours à peu près du même langage, il est vrai, mais avec la certitude qu'il serait compris. L'effet qu'il produisit sur les trois natures rebelles dont nous avons parlé, fut magique. Ces élèves paresseux furent désormais infatigables, et, à la fin de l'année, ils remportaient des prix nombreux.

C'est ainsi que cet habile instituteur excitait chez les enfants le désir de bien faire et d'être applaudi. La tendresse filiale leur faisait faire des prodiges.

Que l'on fasse également sentir à l'élève le besoin qu'il a de s'instruire de plus en plus et qu'il entrevoie les jouissances, morales, intellectuelles et même physiques, que l'étude peut procurer. L'instruction, aujourd'hui si largement répandue, est la cause du progrès moderne et du bien être qui en est la conséquence. Sachez donc lui faire comprendre que l'instruction est ce qu'il lui importe le plus de posséder, et faites en un moyen d'émulation Il sera des plus louables.

Le bon instituteur ne manquera jamais non plus d'apprendre à l'enfant que son existence doit être utile à tous ses semblables, que c'est dans cet unique but que Dieu la lui a donnée et qu'il lui faut surtout être juste en paroles comme en actions. Inculquez lui de bonne heure ce principe sacré que l'équité doit toujours être le mobile des actions humaines.

L'enfant est naturellement porté à s'enquérir et son esprit demande à être éclairé. Hâtez-vous de lui répondre et surtout dirigez-le sagement. L'instituteur qui, en cela, méconnaîtrait ses devoirs serait responsable devant Dieu et devant les hommes des mauvais plus qu'une coupable négligence pourrait lui faire garder.

Faites lui sentir aussi qu'il doit, pour prix des efforts constants que vous faites pour lui être utile, vous satisfaire par son travail de tous les jours ; qu'il faut que les résultats de ce travail contentent également les parents qui surviennent à ses besoins, et, qu'en agissant ainsi, il accomplit un devoir de reconnaissance qui plait non seulement à son maître et à sa famille, mais encore à Dieu.

Ce sont encore là des moyens d'émulation que l'on doit bien se garder de rejeter. S'ils réussissent, vous pourrez ensuite, si bon vous semble, ne plus employer pour la faire naître les prix ou toutes autres récompenses.

(A continuer.)

### Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.

Paris, Décembre 1858, Janvier et Février 1859.

MAINE DE BRAN.—Œuvres inédites, publiées par E. Naville, 3 vols. in-8o.

PHYLOSTRATE.—Traité sur la gymnastique, texte grec, traduction et notes par Daremberg.

FÈVRE.—Etude des morales de St. Grégoire-le-Grand sur Job, 144 p. in-8o.

BABINET.—Etudes et lectures sur les sciences d'observation et leurs applications pratiques, 5 vols. in-12o.

BRIFAUT.—Œuvres complètes publiées par M. Rives, 6 vols.

PERENNES et BRUNET.—Dictionnaire de bibliographie catholique, 1er vol. 563 p. L'ouvrage aura cinq volumes, et coûtera 35 fr. Collections de l'abbé Migne.

ANCELOT.—Etude comparative sur Pascal et Leibnitz, 122 p. in-8o.

AMPERE.—César, scènes historiques, 420 p. in-8o.

CLAVEL.—Lettre sur l'enseignement des collèges en France, 303 pages in-8o.

Bruxelles, Décembre 1858.

DELPORTRIE.—Mémoire sur les analogies des langues flamande, allemande et anglaise ; étude comparée de ces idiômes, 568 p. in-4o.

Londres, Janvier 1859.

PORTER.—A history of the knights of Malta, 2 vols. in-8o. pp. 1020. Prix 24 s.

SPENCE.—Anecdotes, observations and characters of books and men, collected from the conversation of Mr. Pope and other eminent persons of his time, 1 vol. in-12o. 450 p. 6s.

STEINMETZ.—Japan and her people. Post 8o pp. 450. 5s.

THOMSON.—History of England to the close of the Russian war, vol. 1, royal 8o. pp. 856. 21s.

FOSTER.—The brothers, being a history of the school and college life of two young men. Post 8o. pp. 430. 10s.

GRINSTEAD.—Relics of genius, visits to the last homes of poets, painters and players, with biographical sketches, 12o. pp. 306. 6s.

LATHAM.—Descriptive ethnology, 2 vols. 8o. pp. 1020. 32s.

LATHAM.—Ethnology of India, 8o. 330 p. 16s.

Boston, Février et Mars 1859.

PRESCOTT.—History of the reign of Philip the second, 3 vols. 8o. Phillips Sampson & Co.

C'est le dernier ouvrage du grand historien américain qui vient de mourir. Le 3e volume a été publié quelques jours seulement avant sa mort.

HOLMES.—The autocrat of the breakfast table, 1 vol. 12o. pp. 364, mêmes libraires. C'est la reproduction d'une série d'études de mœurs et de descriptions philosophiques sous forme de conversations, qui, publiée d'abord dans l'*Atlantic Monthly*, paraît avoir trouvé grande faveur aux Etats-Unis.

DUFFERN.—A yacht voyage of 1,000 miles, 12o. pp. 406. Lord Duffern a un yacht comme beaucoup de ses pairs ; il s'en est servi pour faire une excursion en Islande et au Spitzberg, qu'il raconte dans ce volume. L'entreprise était téméraire et originale ; mais pas plus qu'il ne convenait à un lord.

New York, Février 1859.

DAWSON.—The battles of the United States by sea and by land. Johnson, Fry & Co.

Montréal, Janvier, et Février 1859.

VALADE, F. X.—Guide de l'instituteur, cinquième édition, 336 p. in-12o. J.-B. Rolland, libraire, prix 25cts. Ce livre est en usage dans beaucoup d'écoles, comme le prouve le nombre d'éditions qui en ont déjà été faites. Il contient de petits traités de grammaire, de géographie, d'histoire du Canada, d'arithmétique, de géométrie, etc. M. Valade est inspecteur des écoles depuis bien des années et a lui-même longtemps appartenu au corps enseignant.

VOGELI.—Journal d'économie rurale, de médecine et de chirurgie vétérinaire par Félix Vogeli de Lyon, ancien vétérinaire, etc. 2de livraison, 64 pages in-12o. Lovell, imprimeur. Nous n'avons rien trouvé que d'utile dans cette nouvelle publication qui traite d'une spécialité on ne peut plus importante pour le cultivateur canadien, à qui le noble animal que M. Vogeli prend sous sa protection, rend de si grands services. Publication mensuelle. Prix d'abonnement : \$1.

### Petite Revue Mensuelle.

Un des actes du gouvernement qui auront le plus d'influence sur l'avenir de notre société, c'est, sans contredit, la rédaction d'un code de lois pour le Bas-Canada, code qui, s'il tient tout ce qu'on peut attendre de la commission chargée de le préparer, pourrait bien un jour s'étendre à toute la province ; les Haut-Canadiens ayant déjà, plus d'une fois, manifesté leur désir de rapprocher leur législation de celle des Etats-Unis dans toutes les matières civiles ; tandis que, d'un autre côté, la législation des divers états se rapproche de plus en plus du Code de la Louisiane, calqué lui-même sur le Code Napoléon. La nomination de la commission qui va bientôt commencer ses travaux est donc, pour tout le pays, un événement de la plus haute portée.

L'un des commissaires, le Juge Day, a été solliciteur général et membre du parlement, le Juge Caron a été longtemps orateur du Conseil Législatif, et le Juge Morin a été premier ministre. Ce sont, non seulement des légistes, mais encore d'anciens hommes d'état et d'anciens législateurs, qui vont avoir entre leurs mains cette œuvre importante. C'est certainement là une nouvelle garantie de succès.

Le premier code dont l'histoire fasse mention est le *Code Grégorien*, ainsi nommé du nom du jurisconsulte, Gregorius ou Gregorinus, qui le publia l'an de J.-C. 271. Le code Théodosien, publié en 428, fut le premier qui ait été rédigé par l'ordre du prince. L'empereur Théodose chargea de ce travail huit jurisconsultes; il fut abrogé par le *Code Justinien*, publié en 529, et dont l'exécution avait été confiée au jurisconsulte Tribonian. Le code de Justinien, les Institutes, le Digeste ou les Pandectes et les Novelles, forment le corps des lois auxquelles était soumis le peuple romain. Elles furent adoptées aussi après la conquête des Gaules sur ce peuple, dans plusieurs provinces, devenues plus tard provinces du royaume de France et elles y ont été en vigueur jusqu'à la publication du code civil français. Ces provinces étaient appelées *pays de droit écrit*, pour les distinguer de celles qui étaient régies par les coutumes et qu'on appelait *pays coutumier*. Mais même dans les pays de *coutume*, dans tout ce qui n'était point réglé par la coutume, les lois romaines étaient la base de la jurisprudence. La Coutume de Paris et les lois romaines ont été jusqu'à ce jour les bases de la jurisprudence du Bas-Canada. En 1759, c'est-à-dire sous le consulat, une commission, composée de MM. Portalis, Tronchet, Rigot de Préaménou et Malleville, fut nommée à l'effet de présenter un premier projet de code. Le premier travail de cette commission ne dura que quelques mois; les commissaires présentèrent un canevas susceptible de servir de texte à toutes les discussions qui suivirent. Ce canevas ou ce premier projet fut communiqué à la cour de cassation et à tous les tribunaux d'appel de la république. La commission, sur la base de ses remarques et critiques de ces divers corps judiciaires, modifia son projet et finit enfin par le présenter au conseil d'état où, le plus souvent sous la présidence de Bonaparte, il eut à subir une première épreuve. Du conseil d'état la loi était portée au tribunal, qui présentait ses observations; en cas de divergence d'opinion une conférence avait lieu entre des membres désignés par chacun de ces deux corps. Ces débats avaient lieu à huis-clos; et ce n'était qu'après avoir été ainsi élaboré que le gouvernement faisait présenter officiellement le projet au tribunal. Après avoir été rapporté par ce dernier corps il était enfin soumis au corps législatif qui, sans discussion, le convertissait en loi pour tout le territoire de la république.

A mesure qu'une partie notable du code se trouvait rédigée et votée, elle était aussitôt promulguée; la première partie fut décrétée le 3 mars 1803; 26 autres parties suivirent jusqu'au 17 septembre 1804, où elles parurent toutes en un seul corps. Le 3 septembre 1806, une nouvelle édition du code eut lieu: son but était de supprimer toutes les dénominations et expressions qui ne se trouvaient pas en harmonie avec le régime impérial qui commençait alors. Indépendamment du code civil, la France s'est donné successivement sept autres codes, code pénal, code d'instruction criminelle, etc. Le code civil ou code Napoléon, a servi de base au code Prussien, il est également le code suivi en Belgique, et tous les autres codes de l'Europe continentale sont encliqués sur lui. On a dit, avec raison, que Bonaparte, par la part active qu'il prit à sa formation, s'était fait une gloire aussi grande que celle de ses conquêtes. Nul genre de gloire ne lui a donc manqué: la gloire politique, par sa diplomatie; la gloire militaire, sur le champ de bataille; la gloire philosophique, si l'on peut s'exprimer ainsi, par le code, et la gloire littéraire, par ses proclamations et par le *Mémorial de Ste. Hélène*.

On attribue au présent empereur le désir de joindre à l'immense réputation qu'il s'est déjà faite, celle de général d'armée; et c'est ce qui le laisse entrevoir assez clairement M. Emile de Girardin, dans sa nouvelle brochure "La Guerre". Cette brochure est une réponse à celle qui a pour titre "Napoléon III et l'Italie." Cette dernière demandait une intervention qui créât dans la péninsule une confédération indépendante dont le Pape serait le chef constitutionnel, sans toutefois, autant qu'on peut le voir, laisser guères au chef de la chrétienté autre chose qu'un pouvoir purement nominal. Les brochures pléurent; et l'on semble même accorder à ce genre de publication une liberté qu'on refuse à la presse périodique et à la presse quotidienne. On vient de publier aussi "La Foi des Traités," brochure guerroyante, et "Pourquoi la Guerre?" brochure pacifique. L'auteur d'un de ces écrits dit que la diplomatie a beaucoup perdu de son prestige et que le temps n'est plus où l'on gouvernait le monde à coups de protocoles. A la bonne heure, alors qu'on le gouverne, si l'on veut, à coups de brochures; mais pas à coups de canon. La Petite Revue s'y oppose péremptoirement.

Et puis, si l'on avait encore la guerre, que ferait-on de toutes les phrases humanitaires qui ont été débitées, tant à propos de la construction du Léviathan qu'au sujet de la pose du télégraphe transatlantique? La Petite Revue n'est pas sûre de ne pas en avoir commis elle-même au sujet de ces deux grands triomphes. . . fort douteux jusqu'ici de la civilisation sur n'importe quoi. Le Léviathan, cependant, semble en chemin de racher sa réputation compromise, et, après avoir passé de mains en mains comme une simple chaloupe, il a enfin trouvé une compagnie qui va le lancer sur les mers. On l'attendra à Portland ce printemps. Puisse-t-on ne pas l'y attendre toujours! Nous avons, nous nous en souvenons, pris fait et cause, dans le temps, pour le télégraphe électrique sous-marin, qui ne nous a tenu aucun compte de nos bonnes dispositions. Depuis ce temps il est resté muet comme les poissons. De nouveaux ingénieurs, si toutefois on doit ainsi les appeler, car il faudrait un nouveau nom pour cette spécialité, ont traversé l'Atlantique et ont fait force nouvelles expériences, qui n'ont donné à la compagnie aucune explication valable et encore moins de dividende. Jusqu'ici, tout ce que l'on a écrit sur le sujet se résume dans le mot du *Médecin malgré lui*. . . et voilà pourquoi votre fille est muette!

Que la civilisation moderne, d'ailleurs, réussisse ou ne réussisse point (sérieusement nous persistons à parier pour le succès. . . ne fat-ce que pour l'année 1900) qu'elle réussisse ou qu'elle ne réussisse point à mettre les deux hémisphères en communication de chaque instant au moyen du câble électrique, elle n'en poursuit pas moins la conquête du monde entier. L'Inde, la Chine, le Japon et la Cochinchine, pourront letter encore longtemps contre le christianisme, qui les envahit; mais il est certain que l'heure de leur soumission a sonné et que leurs innombrables populations vont sortir de l'isolement où elles se sont maintenues jusqu'ici avec tant de soin.

La gloire qui revient à Lord Elgin de ces événements est telle, que deux hommes d'état viennent de se disputer, dans la chambre des lords, l'honneur de l'avoir nommé au gouvernement du Canada. Le dialogue suivant, entre Lord Derby et Lord Grey, est surtout intéressant pour ceux qui ont vu ici Lord Elgin l'été, dans des jours de malheur, entre de grandes difficultés qui devaient, di-nait-on, l'écraser. Cette scène est surtout curieuse pour nous, qui l'avons vu entrer dans la salle même où nous traçons ces lignes, tenant dans sa main une énorme pierre que venait de lui lancer l'émeute qui ragissait au dehors. C'était le jour où, dans l'ancien hôtel du gouvernement, il reçut l'adresse d'adhésion et de sympathie des chambres après l'incendie du parlement.

Lord Derby.—Je ne puis, en parlant des traités conclus avec la Chine et avec le Japon, m'empêcher d'exprimer la profonde admiration que m'a inspirée la manière à la fois ferme, conciliante et courageuse avec laquelle Lord Elgin s'est acquitté de la mission, si difficile, qui lui avait été confiée [Applaudissements]. J'ai d'ailleurs plus lieu de me réjouir de ce que Lord Elgin, nommé par moi précédemment à ce poste important, l'a rempli avec tant d'habileté, que j'ai eu l'honneur de produire ce noble lord à la vie publique en le nommant d'abord gouverneur de la Jamaïque, à la place de Sir Charles Metcalfe, et ensuite gouverneur du Canada.

Lord Grey.—J'en demande bien pardon au noble lord; mais je réclame cet honneur [on rit]. Lord Elgin n'avait pas encore donné sa démission comme gouverneur de la Jamaïque lorsque j'en traitai au ministère; et il n'avait pas été parlé de sa nomination au gouvernement du Canada quelque temps après.

Lord Derby.—Je serais bien fâché d'ôter au noble lord une partie quelconque du mérite qui lui revient; mais je sais que Lord Elgin s'adressa à moi pour recevoir ses instructions, peu de temps avant son départ. Sans doute qu'il n'était pas encore gouverneur du Canada lorsque je remis mon portefeuille; mais il était alors parfaitement entendant qu'il serait nommé.

Lord Grey.—Permettez-moi de dire qu'avant que le noble lord eût été le ministère, il était parfaitement connu, en effet, que Lord Metcalfe était tellement malade qu'il ne pourrait rester longtemps à la tête des affaires du Canada; mais il ne fut rien fait pour désigner son successeur. M. Gladstone nomma le Général Cathcart, administrateur, et, six mois après que Lord Grey eût laissé le ministère, Lord Elgin était encore gouverneur de la Jamaïque, et il n'était point question de le retirer de ce poste. Lorsque je pris possession du bureau des colonies, l'état des affaires du Canada exigeait que le gouvernement civil et le gouvernement militaire fussent divisés, et Lord Elgin fut nommé gouverneur.

Lord Derby.—Que je me trompe ou non, cela ne diminue en rien le plaisir que j'éprouve à rendre compte de la manière dont Lord Elgin s'est acquitté de sa mission. [Écoutez! Écoutez!]

Au moment de terminer, la malhe d'Europe nous apporte des journaux et des lettres qui représentent la guerre comme imminente.

L'Autriche arme avec précipitation; le sentiment national des populations allemandes est surexcité et personne ne paraît croire au succès possible de la mission de Lord Cowley à Vienne, laquelle est cependant la dernière planche de salut. Toutefois, un article du *Moniteur* très conciliant, et la démission du Prince Napoléon ont fait hausser les fonds à Paris, mais n'ont point inspiré la même confiance à Londres. On plaisante de tout en France; les événements les plus graves ont leurs mots obligés. A un bal costumé qui faisait partie des fêtes données à la jeune princesse Napoléon, il se trouvait deux personnages allégoriques, la "Paix" et la "Guerre." La Paix est allée offrir son rameau d'olivier traditionnel à la princesse Clothilde, laquelle aurait dit: "Je l'accepte avec plaisir, mais je ne réponds de rien." La Guerre aurait présenté sa lance à un général, qui aurait dit: "C'est mon métier, mais un seul oiseau ne fait pas le printemps."

La nouvelle la plus grave et la plus alarmante que nous ayons, c'est l'évacuation des Etats Romains par l'armée française. Si l'on en croit les journaux, ce serait là un effet de brochure. Celle qui, à pour titre "Napoléon III et l'Italie" aurait tellement irrité le gouvernement papal, que le cardinal Antonelli aurait de suite notifié au gouvernement français que l'occupation n'était plus nécessaire. La cessation de l'occupation française amènera nécessairement le départ des troupes autrichiennes; et l'on a toutes les raisons de craindre qu'il n'éclate une insurrection, que les troupes papales seraient insuffisantes à réprimer. A ce point de vue, il paraîtrait même que le départ des troupes françaises serait beaucoup plus prompt que ne le désirait le gouvernement romain. On pensait avoir le temps de se procurer quelques renforts de Naples ou de l'Espagne. On prie à l'Empereur le mot suivant: "Puisse l'on n'a à Rome que de l'ingratitude pour tout ce que la France a fait, je me battrai d'obéir, et je laisserai le Pape à la garde de Dieu!" Nous espérons que ce trait est apocryphe. Louis Napoléon a joué jusqu'ici, d'une manière toute visible, de la protection divine. Si, en retour, Dieu l'abandonnait à lui-même, lequel serait le plus à plaindre, le Pape ou l'Empereur?



## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

## BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—M. Narcisse Fortier, curé de St. Michel de Bellechasse, est décédé, le 3 du mois dernier. M. Fortier avait rendu d'importants services à la cause de l'éducation dans le Bas-Canada. Il contribua puissamment à y rendre populaire la loi sur l'instruction publique, et, avec le concours de citoyens influents, il y fonda un collège industriel et une académie de filles. Le collège est du petit nombre des institutions catholiques de ce pays dont les professeurs sont des laïques; il fut inauguré en 1853, et a maintenant 125 élèves et 5 professeurs. M. Toussaint, un des professeurs à l'école normale Laval, en a été, croyons-nous, le premier principal; M. C. Dufresne lui a succédé. L'académie de filles, fondée en 1850, est sous la direction de Mlle. Cazeau et a maintenant 89 élèves. Par son zèle, son activité et l'aménité de ses manières, M. Fortier s'était acquis l'estime d'un grand nombre de ses concitoyens. En 1818, il ét. it sous-secrétaire du savant et bien-aimé évêque Plessis; il devint secrétaire du diocèse en 1823, charge pleine de responsabilité qu'il abandonna en 1829 pour la desserte de la paroisse de St. Michel de Bellechasse. Il fut presque subitement emporté par une attaque de paralysie, à l'âge de 60 à 63 ans. Sa Grandeur, Mgr. l'Evêque de Tloa, coadjuteur du diocèse de Québec, M. le Grand Vicairé Cazeau, qui avait été un des élèves de M. Fortier, et un grand nombre de membres du clergé assistaient à ses funérailles. M. Fortier laisse plusieurs frères, entr'autres M. Félix Fortier, clerc de la couronne en chancellerie, et M. le Dr. Fortier, représentant aujourd'hui en parlement le comté de Bellechasse.

—M. Thomas Baillargé, architecte à Québec, a légué la somme de \$3,800 aux Ecoles des Frères de la Doctrine Chrétienne en cette ville, et celle de \$4000 au couvent de l'Hôpital-Général. Ce couvent appartient aux Religieuses Augustines et est une des plus anciennes maisons de ce pays. Ces religieuses dirigent, en même temps, un hospice pour les vieillards pauvres et infirmes, un hôpital où sont admis les invalides et un pensionnat de jeunes filles. M. Baillargé et son père, qui est mort depuis longtemps, se sont acquis de la réputation comme architectes et statuaires. M. Baillargé, père, a, durant bien des années, été le seul qui exerçât cet art dans le Bas-Canada. Presque toutes les églises du diocèse de Québec ont été construites ou ornées d'après les plans du fils ou du père. Ils possédaient réellement, l'un et l'autre, une grande habileté, beaucoup de goût et de connaissances. Ce ne serait cependant pas leur rendre justice que d'apprécier leur mérite par toutes les œuvres qu'ils ont laissées, ces œuvres ayant, dans bien des cas, été altérées ou défigurées par le caprice ou la fantaisie des marguilliers. Celles où le génie des artistes s'est le plus révélé, sont les baldaquins de la cathédrale de Québec et de l'église de St. Joachim, dans le comté de Montmorency.

—La conférence sémiotrielle de l'Association des Instituteurs du district de Bedford, a eu lieu dans la salle de l'école supérieure, à Dunham, le 17 février dernier. On y a fait lecture de lettres de M. le Surintendant de l'Instruction Publique et de M. Dawson, Principal du Collège McGill, sur le but que doivent se proposer d'atteindre les membres de l'association. Deux discours furent prononcés, l'un par M. J. W. March, sur la profession d'instituteur, et l'autre par le Révérend J. C. Butcher, qui avait pour sujet: "Si rre des impossibilités." Il a été ensuite résolu que l'on demanderait, par requête à l'exécutif, l'établissement du conseil de l'instruction publique, suivant la teneur de l'acte de 1856.

—Deux écrivains, que l'on suppose être des personnages influents, se livrent maintenant à de vives discussions, auxquelles servent d'arène les colonnes de l'*Ere Nouvelle* et de la *Gazette de Sorel*. L'un soutient qu'il est nécessaire que l'on fonde un collège classique aux Trois-Rivières, et l'autre prétend que le collège de Nicolet suffit aux besoins de la population de l'ancien district des Trois-Rivières.

## BULLETIN DES SCIENCES.

—La Société d'Histoire Naturelle de Montréal a inauguré, le 22 février dernier, l'édifice qu'elle a élevé dans la rue Ste. Catherine.

Le premier étage de cette nouvelle construction est occupé par la bibliothèque, la salle des cours publics et quelques autres appartements. Tout le haut est destiné au musée et forme une vaste salle avec galerie recevant la lumière de la voûte. Les collections d'histoire naturelle qui remplissent déjà une partie de l'espace, font honneur à l'institution et ne manqueront point de s'augmenter considérablement avec l'impulsion qui vient de lui être donnée. La séance d'inauguration fut agréablement entremêlée de discours, de musique, etc.

M. Dawson, président de la société, ouvrit la séance dans un compte-rendu des progrès de la société. Le nouvel édifice coûte \$10,000 dont la plus grande partie est déjà payée. Le président parla surtout éloquemment de l'avenir de Montréal comme centre littéraire et scientifique.

Sir Wm. Eyre fit ensuite un discours dans lequel il parla avec beaucoup de force et d'à propos de la popularité universelle de la science à notre époque. On serait surpris, ajouta-t-il, de voir quelle espèce de livres lisent à leurs heures de loisirs les soldats de l'armée anglaise. On

le serait encore peut-être autant qu'il l'avait été de trouver les paysans de la Grèce occupés à lire les ouvrages de Xénophon et d'Hérodote.

M. le Professeur Hall, d'Albany, qui, on le sait, tient avec Sir William Logan, le sceptre de la géologie sur le continent américain, rendit un témoignage éclatant aux succès de son rival et aux progrès que les sciences naturelles ont faits dans notre pays. Grâce aux découvertes de Sir William, le Canada a même servi à démontrer plusieurs points de la science, encore obscurs, et à remplir des lacunes qui existaient dans la science elle-même. Au point de vue pratique il ne craignait pas de dire que, sous le rapport de la géologie économique, le département géologique du Canada avait fait plus que tous les géologues des Etats-Unis réunis.

M. Chauveau parla en français et rappela les noms des naturalistes qui s'étaient distingués dans les premiers temps de la colonie, de Charlevoix, de Lafitau, du Dr. Sarrazin, qui découvrit la sarrasine et donna la description de cette plante et celle de plusieurs animaux du pays, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*; du Dr. Gaultier, qui découvrit la *Gaultheria*; du marquis de la Gallissonnière, gouverneur de la Nouvelle-France, en 1747, et dont le botaniste Kalm disait que c'était un des hommes les plus savants qu'il eut rencontrés; de Pierre Boucher de Boucherville, gouverneur des Trois-Rivières, qui publia, en 1660, un livre intitulé *Histoire Naturelle et Vritable de la Nouvelle-France*; de M. de la Ronde, qui fit le premier des observations météorologiques en Canada, et de Gauthier de la Veyranderie, l'intrépide voyageur du Nord-Ouest, qui rapporta cette fameuse inscription tartare, que M. de Humboldt cite comme une des meilleures preuves que l'Amérique avait été originairement peuplée par des peuples partis de l'Asie Centrale.

Le Dr. Holmes, un des membres les plus anciens de la société, termina la soirée par un récit on ne peut plus intéressant de son établissement et de ses progrès depuis sa fondation en 1827 jusqu'à ce jour. Des 26 membres fondateurs, il n'y en a que trois de vivants: le Rév. M. Mathieson, le Juge McCord et lui-même.

## BULLETIN DES LETTRES.

—Le journal publié dans la partie la plus septentrionale du monde, est le *Temps de Tromsøe*, village d'environ 4000 habitants, situé dans une petite île, sur les côtes de la Norvège, à trois degrés du pôle; il paraît deux fois la semaine. Il contient quatre pages de matière, est à deux colonnes et de format in-4. Le type dont on se sert pour sa composition est le gothique.

—La petite fille du célèbre auteur tragique français, Jean Racine, est, paraît-il, l'objet des soins bienveillants de la *Société des Auteurs Dramatiques*. Elle est pensionnaire dans un couvent, à Blois, et, dans le rapport annuel qu'a fait M. Mélesville sur les œuvres de cette institution philanthropique, il est dit que cette descendante du grand poète se montre à la fois digne de son aïeul et des bienfaits de la société.

—Les fêtes séculaires au sujet de la naissance des grands poètes vont, dit-on, devenir à la mode. Les Allemands se préparent à célébrer celle de Schiller, le 10 novembre prochain. De belles et riches éditions de ses œuvres, illustrées par les meilleurs artistes de l'Europe, seront publiées vers ce temps. La célébration de ce jour, à l'instar de celle de la naissance de Burns, aura également lieu en Amérique, où l'Allemagne compte au moins d'aussi nombreux enfants que l'Ecosse.

—Le Cercle Littéraire a eu une séance publique au Cabinet de Lecture Paroissial, dans laquelle MM. Desbarats, de Bellefeuille, Rivard et Deschambault, ont discuté avec beaucoup de talent sur la prééminence des quatre arts libéraux, l'éloquence, la poésie, la peinture et la musique. Leurs discours sont publiés dans l'*Echo*. Les lectures suivantes ont été faites au Cabinet Paroissial depuis notre dernière publication: "La poésie et la symbolique du droit," par M. D. Senécal; "Les Machabées Canadiens ou les frères Lemoine," par M. Bibaud; "La haute éducation," par M. Nercam, de St. Sulpice; "L'intempérance," par M. Stevens. A l'Institut Canadien Français, le Rév. Père Tailhan a parlé "des Espagnols en Amérique," M. Granet, Supérieur de St. Sulpice, "de l'Indépendance de la Raison," et M. Jetté, "de l'Esprit National."

On s'abonne, pour CINQ CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur. On s'abonne pour CINQ CHELINS par année au "Lower Canada Journal of Education," rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. John Radiger, assistant-rédacteur. Les instituteurs peuvent recevoir, pour CINQ CHELINS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix: un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Education à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Education une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.

Des Presses à Vapeur de Senécal, Daniel & Cie., 4, Rue Saint-Vincent.